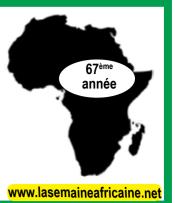
LA SEMAINE AFRICAINE



N° 3915 du Mardi 17 Septembre 2019 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

APRÈS L'AUDITION DE L'ENREGISTREMENT AUDIO POSTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Tsaty-Mabiala veut porter plainte contre la ministre Ingani

«A aucun moment, nous n'avons fait une sorte de mariage avec le pouvoir» (P.3).





VATICAN

Le Pape François lance le Pacte éducatif «en vue d'une humanité plus fraternelle»



(Page 9)



INDUSTRIE

Une usine de montage de tracteurs agricoles sera implantée à Maloukou



Gilbert Ondongo et Claude Wilfried Etoka devant un modèle de tracteur agricole (P.8)

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Kaïd Saïed et Nabil Karoui arrivent en tête, selon les tendances (P.7)



ANNONCES



REPRESENTATION EN REPUBUQUE DU CONGO
Case postale 1093 Tel: 06 808 13 24/05 737 37 03
18, Avenue Emile Biayénda Fax: +41 22 739 7279
Quartier Mission Catholique Sacré Coeur
Centre ville-Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un (0 1) avis d'appel d'offres à savoir: «Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/AA0/015/2019-gdsa pour la fourniture des services d'assurance pour les flottes automobile, motocycle et nautique du HCR en 2020»

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 10 octobre 2019 à 17h00.

Brazzaville, le 10 septembre 2019

Section Approvisionnements

La société de Transit et Logistique du Congo en Société à responsabilité limitée au capital de: 1.000.000 F. CFA.

Siège social: Immeuble comptoir Africain Noël DUMOND,
Face stade ANSELMI, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo

Société «S.T.L.C.»

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Immeuble comptoir Africain Noël DUMOND, centre-ville,
Pointe-Noire, RCCM CB/PNR/14B470

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé de la société de Transit et Logistique du Congo, dénommée «S.T.L.C.», rédigée par Maître G. Christian YABBAT LIBENGUE en date à Pointe-Noire du 19 août 2019, dûment enregistrée à Pointe-Noire en date du 26 août 2019, aux Domaines et Timbres de la plaine, sous Folio 092/222, il a été procédé à la dissolution anticipée de ladite société sus énoncée.

Dépôt de deux expéditions du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 Août 2019, sous le numéro 19DA117.

Les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG/PNR/14B470

Pour insertion

M. G.E. ZHIWEI

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-020

POSTE VACANT: ASSISTANT ECONOMIQUE ET POLITIQUE Grade - FSN-08

Contrat à Durée déterminée (6 mois)

DATE D'OUVERTURE: 09 Septembre 2019 DATE DE CLOTURE: 23 Septembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:

- Avoir au moins un Diplôme d'études secondaires 2° degré
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 4)
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine des relations internationales, économiques, droit du travail de la justice sociale ou des affaires humanitaires. L'expérience requise devrait inclure les interactions avec le gouvernement, les organisations internationales, le secteur privé et / ou les organisations de la société civile.

TACHES PRINCIPALES:

Sous la supervision directe du responsable politique, le/la titulaire s'efforcera de faire progresser les priorités de l'ambassade américaine, en coordination avec le spécialiste de la section politique et le chef de la section politique. Le/la titulaire travaillera directement avec le spécialiste politique pour déterminer une approche permettant d'enquêter, de

rédiger, d'écrire et d'éditer des rapports, câbles et mémos prescrits par le Congrès. Le/la titulaire travaillera en étroite collaboration avec la section économique, la section des affaires publiques et la section administrative pour l'organisation d'événements qui appuient les priorités de la mission.

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

COMMENT POSTULER:

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs indiqué ci-dessus.

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

<u>Président:</u> Mgr Miguel Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

<u>Vice-Président</u> Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

<u>Directeur de Publication / Rédacteur en chef:</u>
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints: Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction) Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

> Aristide Ghislain NGOUMA (Responsable page internationale) Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

> Cyr Armel YABBAT NGO (Responsable pages nationales) Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Site Internet: lasemaineafricaine.net

AVIS DE VENTE

Domaine de 30 ha 07a 07 ca, à 45 km. Situé village Kouomi (Terre Mpierre), sur la route de Maloukou, dans la zone économique d'Ignié.

- Titre foncier n°43584
- Prix abordable
 - Pour tous renseignements, contacter: 06 651 17 15//05 568 28 27

ANNONCE

La Société WORLD Leader Solution crée votre entreprise: SARL, SAS ou SA en 24 heures; RCCM, 24 heures plus tard; SCIEN, SCIET, et NIU, une semaine après.

Les honoraires tiennent compte de la crise.

Contact: 06 912 63 21.

APRÈS L'AUDITION DE L'ENREGISTREMENT AUDIO POSTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pascal Tsaty-Mabiala veut porter plainte contre la ministre Nefer Ingani!

L'enregistrement audio à travers leguel on entend la voix supposée être celle de la ministre de la Promotion de la femme, Inès Bertille Nefer Ingani, et le jeune frondeur de la Force montante congolaise (FMC), suspendu de l'organisation avec déchéance de fonction le 15 juillet 2019, Donald Mobobola, posté sur les réseaux sociaux, continue de défrayer la chronique. Il associe le premier secrétaire de l'UPADS et chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty-Mabiala, à un complot en intelligence avec certains cadres du PCT moyennant de l'argent. L'échange vise les propos de Pascal Tsaty-Mabiala, le 3 août 2018 à l'Assemblée nationale, sur Denis Christel Sassou-Nguesso. Lors de l'interpellation du Gouvernement, le député, dit la voix, aurait fait du «mécénat avec les ressources publiques». L'UPADS n'est pas restée indifférente. Dans une déclaration rendue publique le 13 septembre, à son siège du quartier Diata, dans le premier arrondissement, le parti de Pascal Lissouba promet de porter plainte pour diffamation contre la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

'UPADS demande au président de la République de décharger de leurs fonctions «les ministres et autres autorités publiques qui baissent la fonction ministérielle et insultent la République».

Elle dénonce et condamne la «manipulation politicienne de Mme la ministre de la Promotion de la femme impliquant le chef de file de l'opposition dans les querelles de caniveaux dont est friand le PCT aujourd'hui».

Pour l'UPADS, «ces graves accusations démontrent, une fois de plus, combien l'Etat de droit est emporté par les flots de l'inconscience politique, de l'irresponsabilité, du laisser-aller et de l'inconséquence, d'autant qu'il est dorénavant établi qu'être ministre en République du Congo relève en réalité du militantisme et des autres passe-droits, à l'exception de tout critère objectif de nomination», poursuit-elle.

Face à cette mésaventure, l'UPADS marque son indignation et rassure le peuple sur sa détermination à lutter contre le vol, la corruption, la concussion et tous les vices qui retardent, selon elle, le développement du pays. «En homme libre, Pascal Tsaty-Mabiala continuera à jouer son rôle, puisqu'il n'a pas l'intention de vendre au plus offrant le parti du professeur Pascal Lissouba ou de trahir l'opposition dont il est aujourd'hui le porte-parole», affirme la déclaration.

Le parti annonce l'intention de son premier secrétaire d'intenter une action en justice pour diffamation contre les présumés auteurs de l'enregistrement en cause. La décision avait été prise en accord avec son parti.

Dans l'enregistrement audio, on entend la ministre demander au jeune Mobobola d'avouer être complice d'un prétendu complot que mijoteraient Pierre Ngolo, Jean Jaurès Ondelé et le ministre Jean-Jacques Bouya contre Denis Christel Sassou-Nguesso. Interrogé sur ses prétendues



Inès Bertille Nefer Ingani

accointances ou le fait d'être selon ses détracteurs de mèche avec le pouvoir, Pascal Tsaty-Mabiala s'est défendu. «On en dit tellement de choses de nos relations que l'on dit insidieuses avec le pouvoir! Ça remonte de notre congrès de 2006. Nous avons pris une position stratégique pour notre parti. Elle consistait à faire une opposition responsable à l'intérieur des institutions. Ça implique quoi? Que nous refusons le boycott; que nous sommes dans les institutions



Pascal Tsaty-Mabiala

et dans les assemblées parlementaires. Que vous n'aurez pas un membre de l'UPADS qui est dans un organe d'Etat: ministre, préfet ou sous-préfet. Comme toute opposition dans un Etat démocratique, si vous sortez des institutions, vous êtes dans la rébellion. Malheureusement, on en fait des commentaires les plus insidieux. Dire bonjour à quelqu'un du pouvoir avec qui nous avons été peut-être à l'université ou au campus, c'est déjà une faute. Autrement dit, c'est la rupture totale avec les autres, même avec ceux avec qui nous partageons des proximités parentales. C'est une position que nous avons prise et croyez-le, il n'y a pas autre manière de faire la politique dans un Etat démocratique que de jouer le jeu. Et nous jouons le jeu admirablement, je pense», a-t-il expliqué.

«La vraie opposition, c'est l'UPADS»

Il a affirmé que ceux qui avaient des raisons d'être dans la radicalité, c'est contre son parti qu'ils agissent: «Le coup d'Etat a été fait contre l'UPADS. Pourquoi les autres rentreraient-ils dans la radicalité?», s'est-il interrogé. Et

d'ajouter: «Nous avons refusé cette position de radicalité par ce qu'en même temps, nous voulons aussi participer à la construction de notre pays. A aucun moment, nous n'avons fait une sorte de mariage avec le pouvoir. Nous avons toujours pris des positions quelque fois les plus dures avec le pouvoir. Ce que l'on dit aujourd'hui de cette intervention de Christel Sassou-Nguesso, avant j'ai fait des déclarations encore plus fortes contre le ministre Emmanuel Yoka et le vice-premier ministre Firmin Ayessa. Si on va me donner de l'argent pour tout ça, je serai très riche. Ce que je reçois, c'est ce que reçoivent tous les députés. Bien sûr qu'aujourd'hui, en tant que chef de l'opposition, il y a un décret qui octroie un certain nombre d'avantages connus. Celui qui fait plus que ce qu'il ne gagne, ça se sent. Nous sommes dans l'opposition et la vraie opposition, croyez-moi, c'est l'UPADS. En même temps nous nous opposons, en même temps, que nous participons à la construction de notre pays».

> Cyr Armel YABBAT-NGO

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA COUCHE D'OZONE

Le Gouvernement appelle à l'utilisation des réfrigérants naturels ou hydrocarburés

Chaque 16 septembre l'humanité célèbre la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. Instituée par les Nations Unies en 1994 pour commémorer la signature du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, cette Journée vise à stimuler la sensibilisation sur cette problématique en encourageant l'action ainsi que l'attention politiques. Le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement.

our cette année, la commémoration de cette journée est placée sous le thème: «25 ans et en voie de guérison». Bouclier dans la haute atmosphère (la stratosphère), la couche d'ozone protège la vie sur terre contre certains rayonnements ultraviolets. «Aujourd'hui, le Protocole de Montréal a été ratifié universellement et il a atteint ses objectifs plus tôt que prévu. A ce titre, il peut être considéré comme le traité de l'ONU le plus abouti», a rappelé Mme Arlette Soudan-Nonault. Selon, elle la problématique

Selon elle, la problématique de la couche d'ozone est devenue depuis 1994 une préoccupation gouvernementale au Congo, avec la ratification de ces accords et des amendements y afférents. «La mise en place du Bureau ozone, ainsi que l'élaboration en

1995 du programme de pays, document de base contenant la politique et les stratégies nationales dans le cadre de la protection de la couche d'ozone, confirment une fois de plus, la volonté du Congo de résoudre les problèmes environnementaux qui se posent à l'échelle planétaire. Notre pays n'étant pas producteur de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, son attention est portée sur les importations desdits substances. Pour être en confirmé avec l'amendement de Montréal qui impose des barrières douanières dans chaque pays membre dudit protocole, le Congo a mis en place en 2002, un dispositif juridique contraignant par l'adoption d'un certains nombre de textes», a expliqué

Editorial

Lamentable

I y a du bruissement dans le marigot, nous l'avions déjà signalé ici. Notre classe politique est dans l'agitation, et nous ne sommes qu'au début d'un processus de frétillements qui ira crescendo. Parce que l'approche de l'élection présidentielle joue comme un agitateur, un stimulateur d'excitation. C'est à qui va crier le plus fort. A qui va se donner le plus de mal pour convaincre qu'il est le mieux-aimé du chef, ou le mieux placé du bon côté du cercle de pouvoir. Les réseaux sociaux sont mis à contribution. Ils reçoivent les plaintes et instruisent les procès. Ils réceptionnent les fausses confidences ou les cris de détresse véritables; les commentent, les «géantisent», les dissèquent, les analysent et les tamisent à l'envers: on laisse passer le plus petit détail pour ne s'appesantir sur le gros son. Au besoin, on fabrique. Ça balance, ça dénonce, ça rue dans les brancards. Le vocabulaire naguère fleuri, refleurit de plus belle car la saison est propice à la pollinisation politique la plus coloriée, la plus vivace.

Des ministres s'épanchent, dénoncent, conseillent des stratégies de pouvoir, déplorent les incuries (seulement maintenant !), applaudissent le prince à ses moindres faits et gestes, sonnent le rassemblement ou l'ordre d'attaque. Puis se dédisent. Nous assistons, blasés, au début d'un quelque chose d'indéfinissable. Cela conduira-t-il les extrêmes jusqu'au pire, le conflit armé? Les plus corrompus, qui ont beaucoup à perdre, répondent comme pour exorciser: non! Les plus ingénus argument: qui que ce soit aujourd'hui est porteur d'allumettes. Donc, gare!

Parce que les mêmes causes finissent par produire les mêmes effets, le Congo qui ne passe plus de décennie sans violences, joue à se faire peur. Ou joue à amasser les fagots des brasiers futurs. A se tenir prêts. Et le tout dans un pays tellement dévasté par une implacable crise qu'on ne s'ahurit plus des extravagances des uns et des autres. Qu'on ne recherche plus le coupable de ceci ou de cela: car, qui osera sanctionner ou même désigner qui? Les Ntumi de service se mêlent à tous ceux qui sont causes et effets de tout ceci. Causes de ces innombrables morts sur les lits d'hôpitaux. Entassés dans nos morgues bourrées à l'excès.

Tout le monde attend la parole libératrice qui va calmer les esprits les plus guerriers. Et ramener à la raison, même au sein du cercle de pouvoir, tous ceux – toutes celles – qui jouent à tâter de tous les boutons, des plus délicats aux plus explosifs. La guerre des ethnies ne jouera jamais en faveur d'une ethnie. Se jouer de nouveau le remake du «Nous» contre «Eux» est injustifié. Il nous a tellement cabossé le pays et broyé les convivialités de naguère que rien que cette évocation devrait faire débrancher les appareils de la plus létale de cette «bêtise humaine» si bien décrite chez nous.

Que des ministres et hauts plénipotentiaires de l'Etat s'épanchent sur les réseaux sociaux ou en viennent aux invectives en public est un spectacle lamentable. Qui finit par reléguer au second plan les raisons de cette guéguerre. Or toutes leurs récriminations ne sont ni fausses, ni injustifiées. Mais qui va les entendre désormais, maintenant qu'elles viennent confirmer à coups de messages audio sur la place, ce qu'on ne faisait que murmurer. Qui le fera maintenant que tout le monde a sa raison ethnique de critiquer et d'attaquer? Même en justice?

Albert S. MIANZOUKOUTA



Mme Arlette Soudan-Nonault la ministre.

Ces efforts, a-t-elle poursuivi, «témoignent de l'intérêt que le Congo accorde à la recherche des solutions pour relever les défis environnementaux aux-

(Suite en page 4)

TRANSPORT MARITIME

Relance des activités de la communauté portuaire de Pointe-Noire

"Port Espérance", une association regroupant les chefs d'entreprises et usagers du Port autonome de Pointe-Noire renaît de ses cendres. La reprise solennelle de ses activités a eu lieu le 14 septembre 2019 sur instruction du ministre Fidèle Dimou, le ministre en charge des Transports, et sous l'égide de Séraphin Bhalat, le Dg du Port. L'assemblée générale extraordinaire a mis en place de nouvelles instances et dessiné un projet de programme.

réée le 24 mars 2006, l'association "Port Espérance" est pour ainsi dire un organe consultatif, un partenaire du Port autonome de Pointe-Noire. Il regroupe la plupart des grandes entreprises dont les activités sont en relation avec le port. Notamment les transitaires, les acconiers, les consignataires, les armateurs, les manutentionnaires, les transporteurs, ainsi que les administrations publiques telles la douane, le Conseil congolais des chargeurs etc. Qui instaure le dialogue et l'échange, pour le développement du port et au bénéfice de tous.

Malheureusement, depuis sa création, "Port Espérance" n'a pratiquement jamais fonctionné. Son bureau exécutif avait tenu une première réunion le 9 juin 2015, puis une deuxième en décembre de la même année. Et depuis lors, plus rien.

Sans pour autant trouver une

excuse à cette hibernation, le directeur actuel du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat, avait plutôt pour priorité, entre autres, de travailler sur la facilitation et la simplification du passage portuaire des marchandises. Il travaillait sur ce sujet qui constitue l'une des préoccupations majeures des usagers du port, et donc de la communauté portuaire.

A l'issue des journées d'écoute et d'échange entre le ministre des Transports et les partenaires intervenant sur la place portuaire de Pointe-Noire, les 4 et 5 juillet 2019, il a été demandé au D.G du Port autonome de lancer de manière effective les activités de la communauté portuaire. D'où l'assemblée générale extraordinaire qui a remis en selle l'Association "Port Espérance".

Il en a découlé la modification des statuts, notamment l'élargissement du bureau



Séraphin Bhalat

trois commissions spécialisées, ainsi que la validation d'un programme d'activité. Pour l'un des usagers représentant d'un armateur du port, cette relance était très attendue, d'autant plus que c'est le lieu idéal pour faire passer les messages, partager les expériences et quelques fois trouver des solutions en commun pour résoudre certaines préoccupations. Le port travaille 24h/24h et nous aussi, ce qui n'est pas le cas pour certaines administrations publiques en relation avec

le port. Cet état de fait joue

contre le temps, et vous

savez que le temps c'est

de l'argent. Il y a donc lieu

exécutif qui est passé de 7

à 11 membres, la création de

d'harmoniser les heures de service. La situation est quasiment la même entre les ports de Brazzaville et de Kinshasa. Il n'y a aucune communication formelle, aucun échange de données sur le trafic. Nous, communauté portuaire, allons faire le lobbying pour faire avancer les choses" dit-il.

Au regard des enjeux du moment, le ministre Fidèle Dimou qui a clos les travaux de cette assemblée générale a exhorté les membres de Port Espérance à se hisser à la hauteur des exigences qu'imposent la rude concurrence du secteur des transports maritimes et du commerce international.

Jean BANZOUZI MALONGA

Le Gouvernement appelle à l'utilisation...

(Suite de la page 3)

quels est confrontée la communauté internationale. C'est au prix de ces efforts, faut-il le rappeler, que le Congo a été élu aux financements du Fonds multilatéral du protocole de Montréal destinés aux pays dits de l'article 5 ou pays en voie de développement, en vue de la mise en œuvre des plans et programmes de gestion de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone».

Mme Arlette Soudan-Nonault a loué, par ailleurs, les efforts du Protocole de Montréal, sur le plan international. «Il a permis d'éviter des millions de cas de cancer et de milliards de dollars de dépense dans le domaine de la santé par la réduction et l'élimination des CFC: d'éviter la consommation d'environ 72 milliards de tonnes d'équivalent gaz carbonique d'ici 2050 et de participer au maintien de la hausse de la température globale à moins de 2°C par l'élimination des substances gazeuses, causes directes de réchauffement», a-t-elle précisé.

La ministre pense qu'il ne faut pas se tromper cependant. «Ce n'est pas parce que le ciel est bleu que tout va pour le mieux. En dépit des efforts accomplis par la communauté internationale, le trou dans la couche d'ozone ne s'est pas refermé soudainement. Il faut environ 50 à 100 ans pour que la couche d'ozone retrouve sa concentration, à condition qu'on en finisse partout dans le monde avec les

gaz destructeurs. Par ailleurs, la destruction de la couche d'ozone et le changement climatique présentent des similitudes. Il s'agit, pour les deux phénomènes, d'un problème global qui concerne l'humanité toute entière. La destruction de la couche d'ozone et le réchauffement climatique sont les résultats des émissions des gaz liées aux activités humaines, dont les conséquences sont graves pour les sociétés et pour l'environnement», a déclaré la ministre. Elle a lancé un appel à toutes et à tous pour l'utilisation des réfrigérants naturels ou hydrocarburés qui n'ont aucun impact sur la couche d'ozone et le changement climatique. «En dépit de ces aléas, la couche d'ozone est en train de se régénérer. C'est la bonne nouvelle. A travers l'application du Protocole de Montréal. la communauté internationale est en voie de réussir à résoudre un problème majeur. Ce qui prouve à suffisance que l'ensemble des pays, malgré leurs différends, parviennent à s'entendre autour d'une cause commune. La mise en œuvre réussie du Protocole de Montréal nous montre la voie à suivre pour la protection globale de la planète. A nous de faire en sorte que cette histoire se répète sur tous les fronts où notre environnement est menacé», a-t-elle indiqué.

> Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°003/2019/OUESSO INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours, cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisitions	Références cadastrales	<u>Quartiers</u>	Arrondissements ou autres	<u>Requérants</u>
				<u>localités</u>	
01	2185 du 29/01/2016	Section C, bloc 17; Plles 10bis; Sup.:400,00 m ²	Quartier Birham-keim (Hopital Général)		DZON Claude
02	2463 du 18/04/2019	Section C, bloc 60; Plles 482; Sup.:400,00 m ²	Quartier Birham-keim (Hopital Général)	Arr.n°2 Mbindjo	AMPATH OLIEN Diord Francel B.
03	2471 du 20/05/2019	Section /, bloc 80 ; Plles 6,7 et 8 ; Sup.: 1.200,00m ²	Quartier Lycée de l'excellence	Sous- pref de Mokeko	NGOKA Victor
04	2480 du 15/07/2019	Section /, bloc /; Plles 1 et 2; Sup.: 948,71 m ²	Quartier Molili 2	Sous- pref de Mokeko	Mosquée ANAS de Ngombé
05	2410 du 12/06/2018	Section A, bloc 89; Plles 1; Sup.: 274,68 m ²	Quartier Mindongo	Arr.n°1 Nzalangoye	ILOKY ENGANDZO Gaben
06	2477 du 16/06/2019	Section C, bloc 1005; Plles 824; Sup.:300,00 m²	Quartier Hopital Général	Arr.n°2 Mbindjo	BEKEL Hugues Davy
07	2478 du 16/06/2019	Section D, bloc / ; Plles 5 et 6 ; Sup.:800,00 m ²	Quartier Ngongo	Arr.n°2 Mbindjo	BEKEL Hugues Davy
08	2464 du 20/05/2019	Section H, bloc 58; Plles 9; Sup.: 400,00 m²	Quartier Mindongo		MOTONDO Chanel
09	2464 du 20/05/2019	Section A, bloc 109; Plles 9; Sup.:570,78 m ²	Quartier Mongoko	• ,	MOTONDO Emile
10	2479 du 27/06/2019	Section /, bloc / ; Plles / ; Sup.: 750,00 m ²	Village Mbalouma	Sous- pref de Mokeko	LOUNDOU Richard
11	2481 du 15/07/2019	Section F, bloc 13; Plles 5; Sup.: 383,00 m ²	Quartier Mometa		Mme MEZUE née MBOYO Collorien M.
12	2493 du 21/08/2019	Section E, bloc 44; Plles 8 bis; Sup.:334,43 m²	Quartier Ngongo	Arr.n°2 Mbindjo	MABA MBANI Gildas Geoffroy
13	2492 du 21/08/2019	Section D(B), bloc 23; Plles 140,141,142; Sup.: 1.600,00m ²	Quartier Ngongo (Zone Stade)	Arr.n°2 Mbindjo	MOUSSA BAKO Habiba
14	2493 du 21/08/2019	Section D(B), bloc 23; Plles 139; Sup.: 400,00m²	Quartier Ngongo (Zone Stade)	Arr.n°2 Mbindjo	MOUSSA BAKO Habiba
15	2491 du 21/08/2019	Section E, bloc 141; Plles 1; Sup.: 576,00 m²	Quartier Mboma	Arr.n°2 Mbindjo	MEGUESSA BIWOUNGA Ella Roxanne
16	2482 du 26/07/2019	Section B, bloc 26; Plles 3bis; Sup.: 576,00 m ²	Quartier Ngongo	Arr.n°2 Mbindjo	KONATE YACOUBA
17	2497 du 03/09/2019	Section /, bloc /; Plles / ; Sup.: 357,70 m²	Quartier PETE	Commune de Pokola	GASSAY Armand César
18	2496 du 03/09/2019	Section /, bloc /; Plles / ; Sup.: 1550,04 m²	Quartier PETE	Commune de Pokola	GASSAY Armand César

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Ouesso, le 09 septembre 2019.

Le Chef de Bureau Alban Pie X OTORO **PARTENARIAT**

Pour une mécanisation de l'agriculture au Congo

Dans le cadre de la concrétisation de l'accord portant création d'une société mixte de montage des tracteurs dénommée ECO Oil – Camaco entre le Congo et la Chine, une cérémonie de signature des statuts entre les deux parties a eu lieu jeudi 12 septembre 2019 à Kintélé, dans le département du Pool, en marge des travaux du 5° forum investir en Afrique. La partie congolaise a été représentée par le président directeur général de la société ECO Oil, Claude Wilfrid Etoka et la Chine, par Cai Jibo, président directeur général de l'usine Yto en charge de la fabrication des tracteurs en Chine.

ette cérémonie a été placée sous la direction de Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie. L'accord entre les deux parties donne naissance à la société mixte ECO Oil – Camaco et permettra au Congo de mettre fin à la pénibilité du travail agricole par la mécanisation de son agriculture.

Avec une production de 3000 tracteurs montés en une année, même la sous-région pourra bénéficier de cette production. Cette société qui sera implantée dans la zone économique spéciale de Maloukou, constituera une valeur ajoutée, pour enfin permettre à cette zone de jouer son rôle de la forte production.

Abordé par la presse, au terme de cette cérémonie, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'éle-

vage, Henri Djombo, s'est dit satisfait: «Cet accord nous permettra de produire désormais des équipements agricoles au Congo. C'est vrai que pour l'instant le marché local est étroit, il va falloir aller au-delà de nos frontières pour faire écouler tous ces produits. Avec la mise en place de la zone de libre échange africaine, nous allons être des exportateurs agricoles. C'est une très bonne chose qui augure également de l'intensification agricole. C'est-à-dire que nous aurons le matériel de tous les niveaux, de la petite mécanisation à la grande mécanisation. Des petites difficultés que connaissent nos agriculteurs seront levées. Par exemple, la récolte de manioc; nous sommes partis des rendements de 5 tonnes à l'hectare en passant à 30 à 60



La signature de l'accord entre les deux parties

tonnes à l'hectare. Ce n'est pas facile pour les agricultrices qui souvent affichent un certain âge de pouvoir récolter ce produit. Maintenant, il va falloir que les partenaires apportent des solutions à la mécanisation de la récolte du manioc et de la réduction de la pénibilité au travail agricole».

De son côté, le ministre des zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, estime que cette signature est un symbole fort: «Vous savez que l'agriculture fait partie des priorités du chef de l'Etat et du gouvernement. L'une des problématiques de notre agriculture c'est la mécanisation. Le président de la République nous a instruit pour régler ce problème d'importation des tracteurs, de les monter sur place. Ceci afin de les rendre disponibles pour

tous ceux qui veulent l'acquérir à un bon ptrix, mais aussi alimenter la sous-région. Raison pour laquelle cette usine sera implantée dans la zone économique spéciale pour bénéficier donc de son régime et aussi pour destiner la plus grande partie de la production à la sous-région. A Madingou, nous avons déià mis à la disposition de cette société un hangar où il y a déjà des tracteurs modèles sur le site, qui seront produits». Pour un meilleur rendement de la chaîne de montage mixte du Congo, dix techniciens machinistes serontformés à la maison Yto de Luoyang pour une durée de deux mois, afin de bien maîtriser les onze postes de la chaîne de montage des tracteurs Yto.

Pascal AZAD DOKO

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Validation du projet de rapport d'initialisation

Ouverts le 12 septembre dernier par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Mme Arlette Soudan-Nonault, les travaux de la première session du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le bassin du Congo, lancée le 4 avril 2019 à Brazzaville, ont été clôturés le 13 septembre. En présence de Mme Rajae Chafil, directrice du Centre de compétences en changement climatique (4C) du Maroc; Maleye Diop, représentant du PNUD au Congo; Honoré Tabuna, représentant du secrétaire général de la CEEAC.

rganisée avec l'appui du projet PNUD 4C Maroc, financée par le Gouvernement allemand, ainsi que le PNUD Congo, Maroc et le bureau des pays arables, avec la collaboration technique du 4C Maroc, de la CEEAC et la COMIFAC, cette première session du Comité de pilotage a permis de valider le projet de rapport d'initialisation produit par le consortium Ernest &Young et inpact, sélectionné pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport constituera la feuille opérationnelle pour la conduite de l'étude. Les experts ont aussi examiné l'état d'avancement de la collecte des données et le portefeuille

prochaines réunions du Comité de pilotage pour la validation des autres livrables.

Le Comité de pilotage a, par ailleurs, recommandé la nécessité de la prise en compte de la participation de la société civile et d'autres acteurs dans la poursuite de la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le bassin du



Photo de famille

des projets déjà identifiés; formulé des orientations ou des recommandations pour l'amélioration des résultats déjà obtenus; défini les dates des

Congo.

A la clôture des travaux, Mme Arlette Soudan-Nonault s'est réjouie des résultats auxquels les participants sont parvenus. A travers cette réunion, a-telle dit, «nous venons de poser un acte important dans le cadre du processus de l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le bassin du Congo. Ces résultats tangibles viennent contribuer à la visibilité de nos engagements conjoints et récompenser les efforts amorcés».

Exceptée la validation du rapport d'initialisation produit, les participants ont validé le portefeuille des projets identifiés et formulé les orientations et les recommandations pour la consolidation des résultats déjà obtenus.

En sa qualité de coordonnatrice technique de la Commission climat du bassin du Congo, Mme Arlette Soudan-Nonault a exprimé sa satisfaction à tous les points focaux du bassin du Congo, ainsi qu'aux experts pour leurs contributions. Elle les a exhortés à poursuivre la mise en œuvre, le suivi et l'exécution de la feuille de route.

Quant aux prochaines étapes, la ministre a rassuré que la coordination technique de la Commission climat du bassin du Congo ne ménagera aucun effort pour continuer à jouer son rôle de coordination et de promotion.

KAUD

Coup d'oeil en biais

Les élèves magistrats demandent l'intervention personnelle du Président

Les auditeurs de Justice mènent un mouvement de sit-in devant le ministère de la Justice, des droits humains et des peuples autochtones depuis le 29 août 2019. Leur revendication illimitée fait suite à l'attente pour départs à l'étranger pour leur formation. Mais ce dossier tarde à être diligenté par la tutelle. Le Premier ministre, le 14 décembre 2018, avait annoncé que les élèves magistrats devaient attendre la mise en place d'un comité interministériel, qui malheureusement, jusqu'à maintenant, s'ajoute aux promesses non tenues. Les élèves magistrats en appellent à l'intervention du Président de la République en personne.

Les corps transportés à la main au CHU de Brazzaville pour dépôt à la morque

Cela se passe le lundi 16 septembre 2019, aux environs de 7 heures, sous les yeux hagards d'une infirmière. Les parents ont enroulé le corps sans vie dans les draps et par manque de chariot d'aller le déposer à la morgue. Ce spectacle a attiré la curiosité et l'indignation de nombreuses personnes témoins de la scène.

La morgue municipale de Brazzaville comporte maintenant des classes et des catégories des classes

et des catégories des classes
La morgue municipale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) possède des casiers réservés aux VIP (Very important persons). Cela implique des frais plus élevés de conservation. Chez les morts, il existe maintenant des classes sociales à la morgue. Si le défunt n'a pas laissé de fortune ou si les parents n'en ont pas, il est hors de question de sortir de son rang!

La Chine veut relancer les activités de l'usine textile de Kinsoundi à Brazzaville

Le Gouvernement et le Fonds national de développement, une structure chargée de promouvoir les investissements public-privés chinois au Congo, ont conclu à Brazzaville, le 13 septembre, un protocole d'accord pour la construction d'une usine textile. Le projet consiste à construire une usine de grande capacité avec plusieurs sections, notamment les services de traitement du coton, de filature, de coloration et d'impression. Il est prévu aussi une chaîne de production de pagnes et serviettes.

La Zone économique de Maloukou sera connectée au réseau électrique

Le complexe industriel et commercial de Brazzaville installé à Maloukou, à plus de 70 kilomètres au nord-Est de la capitale, est en voie d'être relié au réseau électronique national. C'est ce qu'a annoncé Gilbert Mokoki, ministre des zones économiques spéciales, lors de la visite du site, jeudi 12 septembre dernier. Gilbert Mokoki a indiqué que les travaux de raccordement de cette zone sont déjà réalisés à plus de 70 %. L'alimentation de la zone industrielle de Maloukou par des groupes électrogènes représente une charge importante pour les exploitants du site. La zone économique de Maloukou est déjà dotée de dix-sept unités de production. Pour le ministre, les partenaires qui vont investir dans cet espace bénéficieront d'avantages sur le plan fiscal et douanier, conformément aux textes régissant le fonctionnement des zones économiques spéciales au Congo. Le Gouvernement envisage d'implanter encore trois zones économiques spéciales, à Pointe-Noire, Ouesso et Oyo-Ollombo.

Partenariat entre le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et Etablissement français du sang

Dans le cadre de la réforme de son système de collecte de sang, l'Etablissement français de sang s'est engagé à aider le CNTS par la formation du personnel et la recherche scientifique. Les deux structures ont signé une convention de partenariat à Brazzaville, jeudi 12 septembre dernier. Le partenariat repose sur plusieurs axes de collaboration pour que la réforme envisagée par le système transfusionnel congolais réponde mieux aux besoins en produits sanguins. Chaque année au Congo, 40 % de femmes meurent d'hémorragie liée à la grossesse par manque de sang. Les défis à relever par le CNTS sont énormes.

Les péages placés sur la route nationale n°1 provoquent maintenant des effets

L'augmentation des prix des produits de première nécessité est constatée sur le marché. Pour exemple, le sac de ciment qui coûtait entre-temps 3000 francs Cfa est passé actuellement à 4000 francs Cfa. La petite bouteille de jus des brasseries du Congo vendue à 250 francs Cfa, il y a peu de temps, le prix a augmenté de 300 franc Cfa. Les montants pratiqués par les points de péage sont tellement exorbitants que cela entraîne automatiquement des répercussions sur le transport et du coup le consommateur final des différents produits est pénalisé. Ces péages sont trop rapprochés. Ils devraient être placés à une distance de 100 kilomètres normalement. Pour le cas de la route lourde, il y a un point de péage à Lifoula et un autre à Yié dans la sous-préfecture d'Ignié, département du Pool. Les deux péages sont trop proches. Ils sont séparés de moins de 100 kilomètres. Même dans les pays de vielle tradition de péage, des autoroutes sont payés à des distances convenables avec des montants exigés qui tiennent compte du niveau économique du pays.

AGRICULTURE

Garantir la sécurité sanitaire des aliments

P2AVPA est une entreprise de production, de protection, d'achat et de vente de produits agricoles. Elle assure la vente des intrants et matériels agricoles spécialisés. Son président directeur Patrick Nassalanadjo Mbemba, dans l'interview ci-après, explique comment se fait cette chaîne de production jusqu'à la commercialisation des intrants.



Patrick N. Mbemba présentant les intrants

*Depuis la création de la chaîne de valeur pour commercialiser les produits agricoles, pouvez-vous nous expliquer comment vous vous y prenez?

**Nous avons dix ans d'expérience. Notre entreprise a été déclarée en 2013, mais l'idée existait depuis 2010. Elle a commencé très jeune et aujourd'hui, elle offre des emplois aux Congolais. L'évolution des activités est magnifique. Nous avons beaucoup d'activités; nous sommes dans la communication agricole, la formation, la commercialisation de produits agricoles et la vente des intrants agricoles. Au sein de notre entreprise, nous créons une chaîne de valeurs afin d'accompagner le développement de l'agriculture qui se fait dans la difficulté.

*Est-ce que la production répond à votre demande pour satisfaire le marché?

**Nous sommes une maison de référence. Nous avons diagnostiqué un problème, celui des intrants. Nous avons fait face à de nombreuses difficultés de ces intrants, qui ne répondent pas aux conditions de bonne production. Il fallait chercher comment trouver des solutions et nous avons signé un partenariat avec la société italienne que nous représentons au Congo Brazzaville et en Afrique centrale, afin de mettre sur le marché congolais les meilleurs intrants. Ceux qui viennent s'approvisionner chez nous témoignent de la meilleure qualité. Nous commercialisons les produits agricoles, nous conseillons les producteurs sur certaines manières de produire, l'objectif étant de renforcer la sécurité sanitaire des aliments. Généralement, le Congolais n'est pas formé dans le domaine de l'agriculture, mais nous formons des personnes notamment des jeunes, afin de produire selon l'art et garantir la sécurité sanitaire des aliments. La population doit être satisfaite de tout ce qu'elle consomme. Dans le domaine de l'agriculture, nous utilisions les pesticides, ce sont des produits qui ne sont pas bons pour l'homme. Quand les gens les utilisent ils exposent la santé des consommateurs. Voila pourquoi nous avons trouvé des intrants de qualité qui respectent les normes, l'environnement, les bonnes pratiques agricoles. Nous avons 14 Congolais qui travaillent dans notre entreprise de façon directe; de façon indirecte, ils sont nombreux. Nous travaillons avec d'autres personnes qui nous fournissent les produits agricoles et à notre tour, nous les commercialisons.

*Recevez-vous des subventions des autres partenaires?

**Nous ne recevons aucune subvention. On ne peut pas attendre des subventions. Je dis toujours à mes collaborateurs de travailler d'abord avant d'y penser. S'il s'agit d'attendre, nous n'allons rien faire, et si ça ne venait pas, nous n'irions plus travailler? On s'efforce de travailler avec nos moyens de bord. Si les subventions viennent, elles viendront renforcer notre entreprise et nos activités.

*Cette chaîne de commercialisation, peut-on la comparer à une centrale d'achat de produits agricoles?

**Notre objectif est de développer la plus grande centrale d'achat de produits agricoles, des intrants et matériels agricoles. Aujourd'hui, avant de produire, le paysan doit savoir s'il y a un marché et à qui vendre. Cela lui ajoute de la détermination et de la motivation.

*Quels conseils prodiqueriez-vous à ceux qui sous-estiment l'agriculture?

*Le grand problème c'est la communication, l'information. L'agriculture donne la santé. Les jeunes doivent se former et s'informer. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, si on a un hectare, c'est facile de faire une recette de 10 millions après quatre mois. Par contre ceux qui sont dans les grandes sociétés auront du mal à atteindre le million. Les jeunes doivent se réveiller. L'avenir est dans l'agriculture et elle fait partie des maillons de la diversification de l'économie. L'heure a sonné pour cette jeunesse de saisir l'opportunité qui se présente à elle. Elle doit aussi s'intéresser à l'entreprenariat.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

«L'année scolaire 2019-2020 approche à pas de géant. Que devons-nous faire pour que nos enfants bénéficient d'une éducation de qualité?»

Jonas METOULE (Bétou-Likouala)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PHARMACIE

Promouvoir l'industrie pharmaceutique en Afrique par des liens de solidarité entre pays

La 20e édition du Forum pharmaceutique international (FPI) s'est tenue du 4 au 8 juillet 2019 à Marrakech, au Maroc. Cette rencontre autour du médicament de qualité, a donné lieu à la création de l'Association africaine des autorités de réglementation pharmaceutique.

elle-ci a pour objectifs, entre autres, de renforcer les capacités de management des autorités de règlementation pharmaceutique, harmoniser les textes en vigueur en Afrique, aider les pays dont la législation pharmaceutique est faible à élaborer et faire adopter de nouveaux textes par leurs autorités, enfin, créer des liens de solidarité entre tous les pays africains pour la promotion de l'industrie et de la politique pharmaceutique en Afrique. Il ressort des conclusions du forum que le Dr Boniface Okouya, directeur général de la pharmacie et du médicament de la République du Congo, est nommé par ses pairs, secrétaire général de cette nouvelle plateforme associative pharmaceutique panafricaine. C'est à ce titre qu'il a procédé à la restitution des points saillants qui ont marqué ce forum, à l'occasion d'un petit déjeuner de presse organisé mercredi 11 septembre dernier à Brazzaville. En tout, cinq points ont constitué l'ossature de ce petit déjeuner de presse. Il s'est agi de: la création de l'association africaine des autorités de règlementation pharmaceutique; l'adoption par les ministres africains de la santé du règlement des infractions et des sanctions liées au trafic des médicaments et produits de santé; la levée des suspensions, la quarantaine de l'antipaludéen

carte pharmaceutique; les faux médicaments.

L'association africaine des autorités de règlementation pharmaceutique créée le 6 juillet 2019, sera appelée à jouer son rôle dans la réalisation du projet de création de l'Agence africaine des médicaments. Le Dr Okouya justifie la mise en place d'une telle association par le fait que des faiblesses sont enregistrées dans l'application des textes régissant le secteur de la pharmacie en Afrique. Faiblesses qui



Boniface Okouya

glement des infractions et des sanctions liées au trafic des médicaments et produits de

santé a été adopté. Il sera signé et promulgué par la conférence



Pendant l'entretien avec les journalistes

varient d'un pays à l'autre. Ainsi, l'association se donne pour mission de développer une solidarité permettant de pallier les problèmes du trafic illicite des faux médicaments et de qualité inférieure en Afrique. Le tout nouveau secrétaire général de l'association africaine de règlementation a rappelé que la réunion des ministres de la santé de la CEMAC tenue à Brazzaville du 14 au 19 août dernier a été l'occasion où le rèdes chefs d'Etat de la CEMAC qui se tiendra sous peu à Malabo en Guinée Equatoriale. Après quoi, tout contrevenant surpris en flagrant délit de trafic ou de commercialisation...de faux médicaments s'exposera à la rigueur de la loi: une peine allant de 3 mois à 10 ans d'emprisonnement, avec des amandes fixées entre 500000 et 50 millions de FCFA.

Par ailleurs, Boniface Okouya a fait savoir que le Congo disposera bientôt d'une carte pharmaceutique. Celle-ci permettra de savoir avec précision l'emplacement des dépôts et officines pharmaceutiques. Faire une répartition équitable des dépôts et pharmacies à travers les coins et recoins de la République du Congo, de sorte que le Congolais, où qu'il se trouve, s'approvisionne en médicament de qualité. Ce à quoi les autorités de la pharmacie s'attèlent.

Adversaire acharné du faux médicament, Boniface Okouya, remerciant les douaniers du Beach de Brazzaville grâce auxquels un gros lot de faux médicaments a été appréhendé, a édifié l'opinion sur la mise en place d'une équipe de surveillance pharmaceutique aux ports de Brazzaville et de Pointe-Noire. A l'intention de la ministre de la Santé et de la population, une lettre contenant la liste sélective et limitée des pays autorisés à exporter et commercialiser les produits pharmaceutiques au Congo a été initiée.

> Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

GOUVERNANCE LOCALE

Cachart 80 mg et des produits

du laboratoire La Distrimed; la

Revenir aux valeurs de fraternité, de partage, d'hospitalité...

«Le Bumuntu: un modèle de gouvernance sociale et politique locale» a été le thème animé par Auguste Miabeto, membre de la Fondation Niosi, mercredi 11 septembre 2019, au cours d'une conférence-débat.

e Bumuntu, ou «l'humanisme dans la vision du ■muntu» d'après le conférencier, est un ensemble de valeurs qui encadrent la vie humaine, un cadre normatif. C'est un idéal de vie prescrit à l'homme par l'homme et pour l'homme. Il contient toutefois des valeurs universelles: valeur de liberté, valeur de iustice, etc.

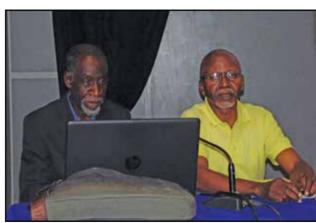
Pour Auguste Miabeto, le Bumuntu trouve son fondement dans l'Egypte pharaonique avec le mythe d'Osiris; dans l'empire du Milieu, en Chine avec le Yin et le Yang, puis aujourd'hui dans l'univers Kongo avec le Magungu, l'être premier de la création divine (homme et femme en même temps). Il a fait la différence entre le «muuntu» sous l'ordre du «mpuu-ngu» et le «muntu» sous l'ordre de l'homme. Ce dernier se retire de Dieu et il son imprudence, il va tenter la reconquête de soi, rechercher la restauration, la plénitude perdue d'où les proverbes «bolé bantou» «(Deux personnes valent mieux qu'une», «bukaka m'songo» «(la solitude est une maladie)». Cette tentative de restauration de la plénitude et de l'égalité originelle entre l'homme (Lumbu) et la femme (Muzita) va se faire, d'après Àuguste Mabieto, par le biais du mariage. «Le «lemba» va être le socle de la restauration de cette plénitude de l'être humain. L'homme et la femme vont se retirer de Dieu pour se lancer dans la conquête du pouvoir. L'homme vole le secret du feu. le secret de la fabrication

des armes et la femme escroque à Dieu l'art culinaire,

la fabrication des boîtes de

boisson, l'art thérapeutique,

éclate. Se rendant compte de



Auguste Miabeto (à g.) pendant sa présentation

notamment la fabrication des «mabondzo», c'est-à-dire les potions qui guérissent. La femme est appelée «nganga wumba» ou «nganga Mpumba, qui sont des rites de guérison», a-t-il relevé.

En volant les secrets de Dieu, l'homme se retrouve dans une liberté qui l'emprisonne, une liberté d'indépendance de telle manière qu'il cherche à revenir à la solidarité perdue. Au-delà de cette solidarité humaine, a dit l'orateur, il y a aussi la soli-

darité de l'être avec l'environnement; la solidarité sociale et écologique. Il s'est interrogé sur le type de développement administratif qui découle de cette solidarité. «L'homme doit avoir les valeurs de fraternité, de partage, d'hospitalité, de justice, de paix etc. Avec cette quête de reconquête de solidarité, l'homme peut conquérir valablement une gouvernance politique locale», a-t-il défini.

A.N'K-K.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Kaïd Saïed et Nabil Karoui arrivent en tête, selon les tendances

Le premier tour de l'élection présidentielle s'est dérou-lé dimanche 15 septembre dernier sur toute l'étendue du territoire tunisien et à l'étranger. Le taux de participation s'élève à 45% et deux candidats se disent qualifiés pour le second tour, mais les chiffres officiels ne seront connus que ce mardi plus tôt. Depuis dimanche soir, les agents de l'ISIE, l'instance chargée des élections, ont entamé un travail de collecte et d'analyse des résultats provenant des 24 gouvernorats que compte le pays.

ur la base des tendances livrées dans la soirée du vote par un cabinet de sondage, deux candidats annoncent être au second tour. Il s'agit de l'homme d'affaires Nabil Karoui, actuellement en détention pour une affaire de blanchiment d'argent, et de Kais Saïed, candidat indépendant et conservateur. Un troisième nom semble également se dégager des tendances divulguées par les instituts de sondage, celui d'Abdelfattah Mourou, le candi-



Kaïd Saïed

dat du parti ENNAHDHA. Kaïs Saïed a fait une brève apparition devant ses militants, à la fin du scrutin à Tunis. Mais celui que l'on surnomme d'ailleurs «Robocop», du fait de son caractère bien trempé, n'a pas commenté ces tendances, ni prononcé de déclaration.

Au quartier général de Nabil Karoui, l'ambiance est subitement montée d'un cran quand les premiers sondages sortis des urnes l'ont placé qualifié



Nabil Karoui

pour le second tour. L'épouse du candidat emprisonné a pris la parole, demandant la libération de son mari et saluant le vote de ses compatriotes.

Le parti islamiste ENNAHDHA a pour sa part vivement rejeté ces tendances.

Interrogé par les médias nationaux, Youssef Chahed, le candidat du parti au pouvoir, a reconnu sa défaite.

A rappeler que la journée de vote s'était déroulée dans

le calme et s'est terminée à l'heure. Aucun incident majeur n'a été signalé dans les 13 000 bureaux de vote du pays. A la Goulette, près de Tunis, les électeurs se sont déplacés au compte-gouttes, mais on a senti un certain intérêt pour ce scrutin. Plusieurs Tunisiens ont exprimé leur fierté de pouvoir choisir librement leur président pour la seconde fois. «J'ai voté pour préserver l'avenir de mes enfants», expliquait une dame. Pour elle, les priorités sont désormais multiples : la sécurité, l'éducation, la santé. Habib Labidi aussi estime que le vote du dimanche était important, car il permet de confirmer l'ancrage démocratique du pays. «J'ai entièrement confiance. Je suis sûr que le bulletin que je dépose, il compte. Ce n'est pas comme avant, on n'avait pas confiance. Vous votiez X, c'est Y qui passait». Mais ce retraité de 66 ans en veut au gouvernement actuel: «toutes les promesses sont tombées à l'eau. La chute du dinar, la cherté de la vie, l'inflation, la dette, la sûreté, la santé, l'éducation... Rien, rien

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ne va. Alors pour le principe, je

suis venu d'abord pour sanc-

tionner».

RDC

L'ex-ministre chargé de la lutte contre Ebola placé en garde à vue

L'ancien ministre congolais de la Santé, Oly llunga, a été placé en garde à vue à Kinshasa, a annoncé la police locale samedi. Il est soupçonné des détournements de fonds alloués à la lutte contre Ebola en République démocratique du Congo.

Le Dr llunga a été interpellé et «l'ordre a été donné de l'acheminer sous bonne escorte à la police où il a été placé en garde à vue. Il a été déféré le lundi 16 septembre 2019 au parquet près la cour de cassation», a indiqué le colonel Pierre-Rombeaut Mwanamputu, porte-parole de la police.

Visé par une enquête judiciaire, il avait été interpellé et entendu fin août par la justice, avant d'être interdit de sortie du territoire. Son interpellation est liée à «des faits infractionnels portant sur la gestion des fonds alloués à la riposte de la maladie à virus Ebola», précise le colonel Mwanamputu.

Nommé en décembre 2016, le Dr llunga a démissionné le 22 juil-

Nommé en décembre 2016, le Dr llunga a démissionné le 22 juillet du ministère de la Santé. Il s'estimait désavoué par le chef de l'Etat Felix Tshisekedi, qui lui avait retiré la conduite de la riposte contre Ebola, dont il a confié la coordination à Jean-Jacques Muyembe, directeur de l'Institut de recherche biomédicale de Kinshasa (INRB).

L'ex-ministre s'opposait aussi à l'introduction d'un deuxième vaccin "par des acteurs qui ont fait preuve d'un manque d'éthique manifeste".M. Ilunga s'était opposé dans une circulaire à l'introduction de ce deuxième vaccin du laboratoire belge Janssen, filiale de l'américain Johnson&johnson.

Début septembre, son avocat avait indiqué à que Oly llunga avait été entendu entre autres sur le versement de fonds à des chefs coutumiers dans la lutte contre Ebola. Ces fonds ont été versés après l'assassinat en avril d'un médecin de l'OMS.

Cet épidémiologiste camerounais avait été tué par des inconnus à Butembo, l'un des épicentres du traitement d'Ebola (CTE) avait également été attaqué.

Après ces drames, le ministère avait insisté sur "l'engagement " des communautés dans la riposte contre Ebola, pour surmonter leurs "résistances " et les violences contre les médecins et les bénévoles.

La République démocratique du Congo est confrontée à une épidémie d'Ebola déclarée le 1^{er} aout 2018, la dixième et la plus importante sur le sol congolais depuis 1976.

Le dernier bilan publié vendredi fait état de 2071 décès pour 3084 cas enregistrés, selon les autorités sanitaires.

NKOU-NOUK

CENTRAFRIQUE

Birao à nouveau dans la violence

La Mission des Nations Unies en Centrafrique (MI-NUSCA) signale de nouveaux affrontements entre milices ennemies ayant occasionné une vingtaine des morts, samedi 14 septembre à Birao, au nord-est de la Centrafrique.

a ville avait déjà fait l'objet d'intenses combats au début de ce mois de septembre, après la mort du fils du sultan de la ville. Entre les mains du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) depuis 2014, la ville avait alors été prise par le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ). Et samedi dernier de nouveaux affrontements ont été engagés.

Plusieurs sources indiquent une offensive du FPRC pour reprendre cette localité perdue dans des précédentes batailles. Mais le mouvement dément, affirmant riposter à une nouvelle attaque de ses nositions en périphérie de Birao. Un bilan de la MINUSCA, la MINUSCA fait état d'une vingtaine de morts ainsi que des blessés au sein des groupes. Un casque bleu a aussi été blessé. Aucune victime parmi les civils ne serait à déplorer. A cause de l'intensité des combats, les travailleurs humanitaires n'ont pas pu apporter assistance aux plus de 13 000 déplacés samedi, les obligeant à rester calfeutrés dans leurs abris. Un convoi d'assistance humanitaire devait arriver de Bangui, mais a dû être reporté pour des raisons d'insécurité. Le porte-parole du gouvernement, Ange-Maxime Kazagui, actuellement en mission hors du pays, se désole de cette reprise des combats. Il appelle



Des combattants prêts à en découdre

à la cessation des affrontements fondés sur des manipulations ethniques, selon lui. «Il n'est pas acceptable de la part de ceux qui prétendent représenter les populations de continuer les combats», a-t-il insisté.

La MINUSCA, l'UA et la CEEAC, dans un communiqué conjoint publié dans la soirée du samedi 14 septembre, dénoncent le «caractère

belliqueux d'Abdoulaye Hissène», premier responsable du FPRC. Ces organisations internationales affirment en outre que les enquêtent en cours permettront d'établir les responsabilités de chacun et les coupables devront s'expliquer sur leurs actes devant les iuridictions habilitées.

M.M.M.

Brèves...Brèves

Un déraillement de train meurtrier en RDC

Le déraillement d'un train de marchandises a fait des dizaines de morts et de blessés, jeudi 12 septembre dernier, dans le sud-est de la République Démocratique du Congo. Faute d'autres moyens de transports, les trains sont souvent pris d'assaut par les clandestins dans ce pays.

La République tchadienne en deuil

L'ancien Président de la République tchadienne, Lol Mohamat Choua, a rendu l'âme dimanche 15 septembre des suites d'une longue maladie, à l'âge de 80 ans, selon les sources familiales. Il a dirigé le Tchad d'avril à septembre 1979 et il était député et président de son parti depuis deux législatures.

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA

NOTAIRE A POINTE NOIRE ARRONDISSEMENT I CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE (FACE SUPERMARCHE CASINO)

TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11 / EMAIL : gabrielle.dekodia@gmail.com

AVIS D'ANNONCE LEGALE : OUVERTURE DE REGLEMENT PREVENTIF ET HOMOLOGATION DU CONCORDAT

SOCIETE DENOMMEE SEAS (S.E.A.S. SARLU)
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: 328, AV. MARIEN NGOUABI, CENTRE VILLE,
BP: 1426 - POINTE NOIRE – RCCM CG/PNR/08 B 171

Audience non publique du Tribunal de Commerce de POINTE NOIRE, Chambre de Conseil, le 13 août 2019 à 08H30, Messieurs Micky Sylvanist MOUELE (Président), Bavy Eyfran MAVOUNGOU (Juge Assesseur), Robert OKOUMINA (Juge Assesseur), assistés de Maître Elie Arnaud AMBOULOU (Greffier), et en présence de Madame NKANZA BIAKALA Christella Bellande R. (Procureur de la République près le Tribunal de Commerce de POINTE NOIRE), tenant le siège du Ministère Public ;

Le tribunal a déclaré :

- -Recevable la saisine de la société SEAS, faite par Requête en date à POINTE NOIRE du 29 novembre 2018, de REGLEMENT PREVENTIF ET DE LA SUS-PENSION DES POURSUITES INDIVIDUELLES A SON ENCONTRE.
- -Constater l'existence de possibilités sérieuses de redressement de la société SEAS :
- -Prononcé le REGLEMENT PREVENTIF;
- -Homologuer, en conséquence, le CONCORDAT PREVENTIF :
- -Renvoyer aux offres concordataires contenues dans le rapport final :
- -Mettre fin à la mission de l'expert Dieudonné MBADI :
- -Désigner Sieur Gautier NDAMBA, Expert-Comptable Agréé CEMAC, en qualité de Syndic ;
- -Désigner, en outre, Sieur Rajiv Ivi M'BWILU-MATONDO en qualité de Juge Commissaire :
- -Ordonner l'exécution sur minute, de la présente décision...

Publication au RCCM de POINTE-NOIRE le 11109/2019, N°19 DA 1203.

POUR AVIS,
GABRIELLE DE KODIA, NOTAIRE

Des tracteurs agricoles bientôt montés dans la Zone économique spéciale de Maloukou

Société à capitaux mixtes, spécialisée dans le montage et la commercialisation des tracteurs, Eco-Camaco envisage d'implanter une usine dans la Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou, à environ 80 kilomètres au nord de Brazzaville. MM. Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie et du portefeuille public, Claude Wilfried Etoka, Président directeur général de la société Eco Oil Energie, et Cai Jibo, président du conseil d'administration de la société chinoise Yto Camaco, ont visité le 12 septembre dernier les installations de la future usine de montage de tracteurs. A cette occasion, un engin a été présenté à la forte délégation des participants au 5° forum Investir en Afrique, conduite par le ministre des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, comme prototype des tracteurs qui seront montés par cette usine. «Les premiers tracteurs pourraient être disponibles au premier semestre de l'année 2020, parce qu'il s'agit de monter, donc on va relativement aller très vite», a annoncé M. Mohamed Samba, administrateur d'Eco-Camaco.

a fiche technique renseignant sur l'usine indique que sa capacité de production est évaluée à 3 000 tracteurs par an pour une seule équipe, soit 8 heures de travail par jour. Alors que. 6 000 tracteurs par an pour deux équipes, soit 16 heures de travail par jour. Et la production devra atteindre 9 000 tracteurs par an, si l'on fait travailler trois équipes, soit 24 tracteurs par jour.

Le Gouvernement congolais satisfait Le ministre Gilbert Ondongo s'est réjoui de l'abou-



Cai Jibo. Gilbert Ondongo et Claude Wilfried Etoka, pendant la signature des statuts



Claude Wilfried Etoka présentant la capacité de production de

démarche qui est la nôtre. Nous avons commencé à concevoir un projet, un accord a été signé en Chine. Désormais, la société a une Assemblée générale et un Conseil d'administration, les organes qui vont se retrouver pour délibérer et donner vie réellement à la société», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'économie et du portefeuille public a également relevé l'intérêt pour le Gouvernement d'appuyer ce projet pour qu'il

soit une réussite et qu'il ne soit pas l'unique, de sorte que l'agriculture soit réellement soutenue. «Nous devons le hisser vers le haut pour servir de plateforme pour le développement de notre pays...L'agriculture et les ressources naturelles doivent servir de base à l'industrialisation, comme cela est prévu dans le plan stratégique du gouvernement», a poursuivi Gilbert Ondongo.

Citant sans le nommer, un

membre du conseil d'administration de la société. le ministre de l'Economie et du portefeuille public a rassuré «qu'en octobre 2019 va se tenir le conseil d'administration et on lancerait alors le processus conduisant à la production des tracteurs, outil de développement dans notre pays.»

La société Éco-Camaco est née le 11 septembre 2019. Elle est le fruit du partenariat public-privé. L'Etat congolais v détient 30% de parts, Eco Oil 30%, et la société Yto Camaco 40%. Les statuts portant sa création d'Eco-Camaco ont été signés le 11 septembre 2019, au centre international de conférence de Kintelé, en marge en marge du 5e forum Invertir en Afrique. L'Etat congolais a été représenté ce jour par Gilbert Ondongo, ministre congolais de l'Economie et du portefeuille public. M. Claude Wilfried Etoka a signé pour le compte de la société Eco Oil Energie dont il est le président directeur général. Et M. Cai Jibo pour le compte de Yto Camaco dont il est le président du conseil d'administration.

A rappeler que l'accord portant sur le projet de création de la société Eco-Camaco a été signé le 8 septembre 2018, à Shanghai, en Chine.

Sévérine EGNIMBA





PROJET D'ASSISTANCE EN SOINS DE SANTE PRIMAIRE, SECONDAIRE, NUTRITIONNELLE ET SCREENING MEDICAL LORS DU RAPATRIEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE DES REFUGIES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE **DU CONGO DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/TSF/DP/2019

I. Terre Sans Frontières (TSF) est un organisme de coopération internationale de droit Canadien. Il travaille en partenariat avec l'UNHCR dans la mise en œuvre du projet d'assistance en soins de santé primaire, secondaire et tertiaire des réfugiés de la République Centrafricaine (RCA), de la République Démocratique du Congo (RDC) et des Urbains.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités dans le département des Plateaux, Terre Sans Frontières sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements médicaux et consommables décrits dans la presente.

3. Le présent appel d'offres concerne l'acquisition des matériels et consommables de laboratoire pour le poste de sante de Bouemba, l'acquisition des matériels de consultation, l'acquisition des matériels de la maternité ainsi que l'acquisition des matériels de consultation, décomposé en trois (3) lots dont le detail se trouve dans l'Annexe A et répartis ainsi qu'il suit:

` '		· · · ·
N°	du lot	Dénomination
	1	Acquisition des matériels et consommables de la maternité y compris des lits avec des matelas plastifiés
	2	Acquisition des matériels et consommables de laboratoire y compris un réfrigérateur
Г	3	Acquisition des matériels de consultation

Les lots ci-dessus sont indivisibles et un soumissionnaire peut postuler à tous les lots.

4.L'évaluation des offres se fera conformément aux procédures de passation des marchés telles que définies dans «l'accord de partenariat» et dans les directives de passation des marchés du HCR. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre conforme à la demande et évaluée la mieux disante en tenant compte du ratio: Qualité/Prix.

5.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Pays de Terre Sans Frontières (TSF) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse et numéro mentionnés ci-dessous de 8 heures à 16 heures.

6.Les exigences en matière de qualification sont:

- Avoir une expérience en matière de fourniture des équipements médicaux et de laboratoire; - Avoir une autorisation du Ministère de la santé et de la population; - Avoir une capacité financière approuvée par une banque: - Avoir effectué des livraisons similaires au cours des deux dernières années.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier complet en version électronique à l'adresse et numéro ci-dessous.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse et numéro ci-dessous mentionnés au plus tard le jeudi 26 septembre 2019 à 12 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront

pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour à l'adresse ci-dessous mentionnée, le jeudi 26 septembre 2019 à 15 heures. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un taux de 3% du montant global de la soumission.

9.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci dessus est:

Al'attention du: Directeur Pays de Terre Sans Frontières (TSF) / 87, Avenue de l'Amitié à côté de l'hôtel Olympic palace Brazzaville, République du Congo / Tél: +242 069280805/066530759

E-mail: tsf@terresansfrontieres.ca Brazzaville, le 13 septembre 2019 Benoît NGADJOLE MATESO / Directeur Pays





PROJET D'ASSISTANCE EN SOINS DE SANTE PRIMAIRE, SECONDAIRE, NUTRITIONNELLE ET SCREENING MEDICAL LORS DU RAPATRIEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE DES REFUGIES DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/TSF/DP/2019

1.Terre Sans Frontières (TSF) est un organisme de coopération internationale de droit Canadien. Il travaille en partenariat avec l'UNHCR dans la mise en œuvre du projet d'assistance en soins de santé primaire, secondaire et tertiaire des réfugiés de la République Centrafricaine (RCA), de la République Démocratique du Congo (RDC) et des Urbains.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités dans le département des Plateaux, Terre Sans Fron-tières sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations décrites dans la presente.

3. Le présent appel d'offres concerne la réhabilitation partielle de la toîture du bâtiment principal du poste de santé de Bouemba avec application de la peinture, la construction d'un mur de clôture, la construction d'un incinérateur; la construction d'une fosse à placenta, l'installation d'un système d'énergie solaire, ainsi que l'acquisition et l'installation des palettes et des étagères dans la pharmacie, décomposé en six (6) lots dont le detail se trouve dans le cadre de devis estimatif et répartis ainsi qu'il suit:

N° du lot	Dénomination				
1	Réparation partielle de la toiture du bâtiment principal avec application de la peinture				
2	Construction d'un mur de clôture				
3	Construction d'un incinérateur				
4	Construction d'une fosse à placenta				
5	Installation d'un système d'énergie solaire au poste de santé de Bouemba				
6	Acquisition et installation des palettes et des étagères dans la pharmacie				

Les lots ci-dessus sont indivisibles et un soumissionnaire peut postuler à tous les lots.

4.L'évaluation des offres se fera conformément aux procédures de passation des marchés telles que définies dans «l'accord de partenariat» et dans les directives de passation des marchés du HCR. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre conforme à la demande et évaluée la mieux disante en tenant compte du ratio: Qualité/Prix

 5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Pays de Terre Sans Frontières (TSF) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse et numéro mentionnés ci-dessous de 8 heures à 16 heures.

6.Les exigences en matière de qualification sont:

Avoir une expérience en matière de construction; - Avoir un dossier fiscal à jour; - Avoir une expérience en matière de fourniture et installation des panneaux solaires

- Avoir une capacité financière approuvée par une banque; - Avoir effectué des travaux similaires au cours des deux dernières années

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier complet en version électronique à l'adresse et

8. Les offres devront être soumises à l'adresse et numéro ci-dessous mentionnés au plus tard le jeudi 26 septembre 2019 à 12 heures.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour à l'adresse

ci-dessous mentionnée, le jeudi 26 septembre 2019 à 15 heures. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un taux de 3% du montant global de la soumission. 9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

 L'adresse à laquelle il est fait référence ci dessus est: Al'attention du: Directeur Pays de Terre Sans Frontières(TSF) / 87, Avenue de l'Amitié à côté de l'hôtel Olympic palace

Brazzaville, République du Congo / Tél: +242 069280805/066530759 E-mail: tsf@terresansfrontieres.ca / Brazzaville, le 13 septembre 2019

Benoît NGADJOLE MATESO / Directeur Pays

Le Pape François lance le Pacte éducatif «en vue d'une humanité plus fraternelle»

«Reconstruire le pacte éducatif mondial»: tel est le thème de l'évènement mondial qui se déroulera à Rome le 14 mai 2020, à destination des jeunes et de tous les acteurs du monde de l'éducation. Une initiative du Saint-Père, qui s'enracine dans l'Encyclique Laudato Si' et le document signé entre le Pape François et le Grand Imam d'Al-Azhar à Abu Dhabi, le 4 février dernier.

uatre ans après la publication de son Encyclique Laudato Si', le Pape François réitère son invitation «à dialoquer sur la facon dont nous construisons l'avenir de la planète et sur la nécessité d'investir les talents de chacun», en se concentrant sur le domaine de l'éducation.

Dans un message daté du 12 septembre 2019, le Saint-Père souligne qu'il est «plus que jamais nécessaire d'unir nos efforts dans une vaste alliance éducative pour former des personnes mûres, capables de surmonter les morcellements et les oppositions, et recoudre le tissu des relations en vue d'une humanité plus fraternelle». Dans un monde changeant, où les crises se multiplient et les paradigmes du passé sont rejetés «sans discernement», «l'identité elle-même perd de la consistance et la structure psychologique se désintègre», alerte le Pape François, se référant à Laudato Si'.

Dans ce contexte émerge la nécessité «de construire un "village de l'éducation" où on partage, dans la diversité, l'engagement à créer un réseau de relations humaines et ouvertes». Ce modèle éducatif proposé par le Pape se fonde sur un terrain «assaini des discriminations grâce à l'introduction de la fraternité», comme indiqué «dans le document (...) signé avec le Grand Imam d'Al-Azhar à Abou Dhabi, le 4 février dernier». Ce village promouvrait une «éducation qui sache être porteuse d'une alliance entre toutes les composantes de la personne: entre l'étude et la vie; entre les générations; entre les enseignants, les étudiants, les familles et la société civile selon leurs expressions intellectuelles, scientifiques, artistiques, sportives, politiques, entrepreneuriales et solidaires», précise le Saint-Père. Le Pape François explique ensuite que le «chemin commun du "village de l'éducation" doit franchir des étapes importantes». «D'abord, avoir le courage de placer la personne au centre», en signant un pacte «qui donne une âme aux processus éducatifs formels et informels» et s'inscrit dans un processus d'écologie intégrale. Puis il faut avoir le «courage d'investir les meilleures énergies avec créativité et responsabilité», en s'appuyant sur



Le Pape François

un large réseau de relations, «jusqu'à former un nouvel humanisme». Enfin, le Pape évoque le «courage de former des personnes disponibles pour servir la communauté», car le service «est un pilier de la culture de la rencontre».

> Rendez-vous à Rome le 14 mai 2020

Mais la première étape concrète consistera en «un événement mondial, le 14 mai 2020, qui aura pour thème: "Reconstruire le pacte éducatif mondial"», indique le Souverain Pontife. Le Pape François souhaite rencontrer ceux qui travaillent «dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux des disciplines et de la recherche». Il invite aussi les jeunes à participer à cette rencontre qui se tiendra en Salle Paul VI, au Vatican. Plus largement, le Pape «lance un appel à des personnalités publiques qui

occupent des postes de responsabilité au niveau mondial et qui ont à cœur l'avenir des nouvelles générations. J'ai confiance: elles accueilleront mon invitation», déclare-t-il. «Je vous invite à promouvoir ensemble et à mettre en œuvre, par le biais d'un pacte éducatif commun, ces dynamiques qui donnent un sens à l'histoire et la transforment de manière positive», écrit encore le Pape François à ses futurs hôtes. «Une série de séminaires thématiques, dans différentes institutions, accompagnera la préparation de cet événement». En conclusion de son message, le Pape enjoint à «regarder l'avenir avec espérance», à «cultiver ensemble le rêve d'un humanisme solidaire, répondant aux attentes de l'homme et au dessein de Dieu».

(Source: Vatican.news)

MESSAGE A L'OCCASION DE LA 18º ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET DU JUBILÉ **D'OR DU SCEAM**

«Qu'ils connaissent le Christ et aient la vie en abondance» (Jn 17, 3; Jn 10, 10)

1. La célébration du Jubilé d'or du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCÉAM) et sa 18e Assemblée Plénière ont eu lieu du 19 au 29 Juillet 2019, à Kampala (Ouganda), sur le thème «Église Famille de Dieu qui est en Afrique, célèbre ton Jubilé, proclame Jésus Christ ton Sauveur». Au terme de cette Assemblée Plénière, qui a permis des réflexions pastorales sur le thème «Qu'ils connaissent le Christ et qu'ils aient la vie en abondance» (Jn 17, 3; 10, 10), nous, pasteurs, adressons ce Message à l'Église Famille de Dieu qui êtes en Afrique et Madagascar.

I. Le Jubilé, un moment d'action de grâces

2. Nous rendons grâce à Dieu, le Seigneur de la vie pour tous les bienfaits accordés à l'Afrique, «la nouvelle patrie du Christ» (Paul VI), qui nous fortifie de sa Parole et des sacrements et nous guide par l'Esprit Saint.

3. Nous rendons également grâce à Dieu pour le pèlerinage du Pape Paul VI à Kampala en mémoire des Martyrs de l'Ouganda en 1969, pèlerinage au cours duquel il a adressé un message fort à l'Afrique: «Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires. L'Église du Christ est vraiment implantée sur cette terre bénie». «Vous pouvez et vous devez avoir un christianisme africain».

4. Nous bénissons le Seigneur Dieu pour tous les missionnaires d'hier et d'aujourd'hui qui ont aidé l'Afrique à connaître le Christ, le Chemin, la Vérité et la Vie (Jn 14, 6).

5. Nous adressons nos vifs et profonds remerciements au Saint Père le Pape François. Dans son message, il encourage le SCEAM à être pleinement au service de l'Église locale sur le continent africain. Nous remercions également la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples. 6. Nous exprimons nos sincères remerciements à l'Église de Dieu qui est en Ouganda. Avec ses pasteurs, ses religieux et religieuses, ses fidèles laïcs, hommes et femmes, avec sa jeunesse, elle nous a témoigné de sa généreuse hospitalité.

7. Nous sommes profondément reconnaissants au peuple ougandais, au Président de la République et à son Gouvernement, ainsi qu'au Parlement pour leur accueil chaleureux et leur soutien durant notre séjour dans ce beau pays.

8. Notre reconnaissance s'étend aussi aux médias, aux services de sécurité et à tous les organes qui ont contribué au succès de ce Jubilé. II. Le Jubilé, un moment de communion

9. Depuis le lancement du Jubilé d'or, nous avons senti avec joie la véritable communion des communautés chrétiennes, des prêtres, des congrégations religieuses du continent, avec le SCEAM.

10. Cette communion s'enracine dans notre foi commune au Christ notre Sauveur à travers l'Esprit Saint. La prière du Jubilé et les méditations proposées mois après mois ont suscité une dynamique spirituelle, renforcée par la mémoire de nos saints martyrs de l'Ouganda.

11. La présence à Kampala de cardinaux, évêques, prêtres, religieux, religieuses et laïcs, venus de diverses contrées d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, marque l'universalité de l'Église, qui s'enracine dans la mort et la résurrection du Christ.

12. Ce Jubilé a été aussi un moment de communion œcuménique, comme en a témoigné la présence parmi nous des Églises sœurs. En donnant leur vie au Christ et pour Lui, les Martyrs de l'Ouganda de toutes confessions chrétiennes nous invitaient déjà à vivre le testament du Christ «Que tous soient un, afin que le monde croie» (Jn 17, 21).

13. Le Jubilé d'or du SCEAM est un engagement au service de la réconciliation, de la justice et de la paix, qui promeut la communion et la solidarité pastorales, grâce auxquelles nous pouvons nous lever pour lutter contre la colonisation idéologique, l'accaparement des terres, la déstabilisation de l'ordre politique juste et de la démocratie, le trafic humain, le terrorisme et le trafic des armes.

III. Le Jubilé, un moment d'espérance

14. Face aux angoisses de nos peuples, le SCEAM, dès ses origines, s'est voulu un signe d'espérance, particulièrement pour nos familles et

15. La famille, fondée sur l'union de l'homme et de la femme, demeure le premier lieu d'évangélisation. Voilà pourquoi le SCEAM ne cesse pas d'insister sur son importance, sa vocation et sa nature selon le dessein de Dieu (Gn 2, 24).

16. À travers ses organisations socio-pastorales, telles Caritas, les Commissions Justice et Paix, les différents corps et acteurs engagés pour le développement humain intégral, le SCEAM continue de s'engager lui-même dans la pastorale des migrants et des réfugiés, ainsi que dans la promotion de l'écologie intégrale (Cf. Laudato Si). Le SCEAM souligne également les dimensions socio-politiques de l'évangélisation et invite les politiciens et les gouvernants à œuvrer pour le bien-être de leurs peuples. 17. Les Martyrs de l'Ouganda rappellent l'importance de la fermeté de la foi et la fidélité aux engagements baptismaux. Ils sont des modèles pour tous les baptisés, spécialement les catéchistes.

18. La place des enfants et des jeunes est importante dans l'évangélisation. Une attention toute particulière et une éducation chrétienne de qualité feront d'eux des témoins du Christ.

19. La femme a un rôle irremplaçable dans l'Église et la société. Sa participation à l'éducation et l'évangélisation est indispensable.

20. Pour continuer de vivre le Jubilé, le SCEAM publiera un document important, le «Document de Kampala», qui aidera le peuple de Dieu à mieux connaître le Christ notre Sauveur et à le faire connaître comme Chemin, Vérité et Vie (Jn 14, 6).

21. Nous confions l'Afrique et la mission de l'Église à Marie, Reine de l'Afrique, que saint Joseph, que les martyrs de l'Ouganda, que tous les saints d'Afrique et de Madagascar nous obtiennent un zèle renouvelé pour Jésus le Christ. Que le Jubilé que nous venons de célébrer soit le point de départ d'un nouvel élan pour une vie nouvelle en Jésus Christ, pour le service de l'Évangile en Afrique et dans le monde. Amen!

Fait à Kampala, le 28 Juillet 2019, Pour le SCEAM. Son Eminence Philippe Nakellentuba Cardinal Ouédraogo Archevêque de Ouagadougou, Burkina Faso Président du SCEAM

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

Orientation des bacheliers: «La francophonie a-t-elle encore de beaux jours et un avenir radieux?»

Il s'est tenu à la paroisse Saint-Pierre Apôtre de Pointe-Noire, le 21 juillet 2019, dans la salle Cardinal Emile Biayenda, une conférence-débat portant orientations et conseils estudiantins organisée par l'abbé Christian Noël Dembi Koela entouré de: - MM. Joelisse Köster Ewoli, Christ Franck-Axel Tchitembo, - Mme Brigitte Levat, venue de France, - l'Ong SO.DI.OS, représentée par sa présidente, Mme Bernadette Sodios, - Les représentants de l'Association «Pensée de la Jeunesse Congolaise» en sigle «APJC», MIle Gabrielle Touka, - M. Ramsès Jo. Christ Niambi, - Quelques directeurs des lycées publics et privés.

'abbé Christian a ouvert la cérémonie par une prière ∎au cours de laquelle il a imploré l'assistance de l'Es-Saint. Il a pour éviter la dispersion, demandé aux parents d'exposer leurs préoccupations au sujet de l'avenir de leurs enfants. Il a donné la parole à Monsieur KÖSTER qui est intervenu sur les modalités de choix d'une filière concernant les études supérieures.

L'abbé Christian a invité à la réflexion et aux renseignements: une réflexion qui doit être basée sur les rêves des classes ultérieures en tenant compte des atouts de l'élève, de la compétence dans certains domaines, mais aussi de la demande dans le marché de l'emploi; les renseignements doivent être focalisés sur la qualité et le coût de la formation, écoles, (agréments). Les options inconnues doivent être bannies du choix de l'élève.

Mme Bernadette Sodios a pris la parole pour souligner la portée de la formation qualifiante en s'appuyant sur des métiers de services plutôt que de s'adonner aux métiers pléthoriques. Elle a martelé sur les aptitudes physiques, techniques et les qualités psychologiques et morales en adéquation avec le choix de l'élève.

En reprenant la parole, M. Köster a énuméré les dates et lieux des concours disponibles, avant de donner la composition des dossiers et les frais desdits concours. Une formation avant les concours est envisageable

à Saint-Pierre. Mlle Gabrielle Touka, développeur d'application de formation, fondatrice d'une start-up focalisée sur les nouvelles technologies et orientée vers la conception des applications pour entreprises et particuliers, a regretté le désintéressement de la nouvelle génération et surtout des femmes dans le secteur des nouvelles technologies alors que ce sont des métiers prometteurs et des



Abbé Christian Noël Dembi Koela et Brigitte Levat pendant la conférence

piliers pour le développement du monde. Elle a terminé son intervention en disant que l'échec à un concours ne doit pas pousser à la résignation. L'abbé Christian a demandé à Mme Brigitte Levat de dire toute la vérité sur l'augmentation exorbitante des frais d'études en France qui selon lui vise à exclure les étudiants francophones de la France. Ces frais, a dit Mme Brigitte, sont passés de 450 Euros à 5000 Euros soit l'équivalent de plus de Trois millions (3.000.000) F CFA, sachant que le loyer est chiffré à Trois cent mille (300.000) F CFA en moyenne. Ce qui a conduit l'abbé Christian à s'interroger sur l'avenir de la francophonie. «a-t-elle encore des beaux jours ou un avenir radieux?». Malgré quelques imperfections, l'abbé Christian a dit aux élèves

et parents que la fiabilité internationale de notre université Marien Ngouabi par rapport aux universités privées dans notre pays n'est plus à démontrer. Aux parents en particulier, il a demandé d'essayer de respecter en éclairant le choix des enfants et aussi de les soutenir en les dirigeant vers le secteur de l'entreprenariat.

Débutée à 15 heures, la conférence qui a connu une participation massive des parents et élèves, a pris fin à 19 heures 45 par un chant d'action de grâces entonné par l'abbé Christian qui a renvoyé la foule par une bénédiction.

G.W.B.

(Sur les notes de Joelisse KÖSTER EWOLI)

L'offrande à l'Eglise est une grâce

L'offrande n'est pas une invention des hommes, un système destiné à remplacer un autre système. Elle vient d'en haut: «Dis aux enfants d'Israël de prélever une offrande pour moi. De tout homme qui la donnera de bon cœur, vous recevez pour moi l'offrande» (Ex. XXV, 1). Elle est le signe d'une amitié qui s'établit, le signe de l'alliance.

■ lle devient !e privilège de tout un peuple: «Toute l'assemblée des enfants d'Israël, tous ceux leur cœur y portait vinrent et apportèrent une offrande au Seigneur pour la tente de réunion, pour tout son service et pour les vêtements sacrés. Les hommes vinrent aussi bien que les femmes ... » (Ex. XXXV, 20-29). Comme le sacerdoce a tendance à tout codifier, l'Offrande passe dans la loi. Des prescriptions minutieuses la règlementent bientôt et l'enserrent dans un corset rigoureux. Aussi elle se vide peu à peu de sa vie profonde et à certaines époques elle

n'est plus qu'un rite extérieur que Dieu n'agrée plus: «Ce peuple m'honore des lèvres, Mais son cœur est loin de moi, son culte n'est que commandements humains, leçons apprises!» (ls. XXIX, 13).

«Je suis saturé des holocaustes de béliers... Cessez de m'apporter des offrandes inutiles: l'encens m'est en horreur... Lavez-vous, purifiez-vous.» (ls. I, 11-18)

Chaque fois que l'offrande réapparaît dans sa pureté première, c'est comme un cri de joie: «Jésus voyait les riches qui

mettaient leurs offrandes dans le tronc. Il vit aussi une veuve indigente qui y mettait deux petites pièces de monnaie, et il dit: «Je vous le dis en vérité: cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres. Car tous ceux-là ont mis de leur superflu, mais celle-ci, de son indigence, a mis tout ce qu'elle avait pour vivre». (Lc. XXI, 2).

Et Jésus a voulu que ce geste de la pauvresse prît place dans les saints évangiles. Saint Paul écrit: «Nous voulons vous faire connaître, frères, la grâce que Dieu a accordée aux Eglises de Macédoine. Parmi les nombreuses tribulations qui les ont accablés, leur joie surabondante et leur profonde pauvreté ont dérobé chez eux en trésors de générosité.» (2 Co.VIII, 1-2). C'est une découverte joyeuse: Paul ne s'y attendait pas. Il leur avait simplement dit que les frères de Jérusalem étaient dans la nécessité ... spontanément, mûs par la charité théologale dont leur cœur vivait, les chrétiens de Macédoine tinrent à apporter

leurs dons. Ils auraient plus prétexter leur pauvreté. Certains avaient été réduits par la persécution à une nécessité extrême. Mais non. Ils ont



Abbé Jacques Nganga Nitoumossi

voulu imiter la personne de Jésus-Christ qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté.

Ce n'est pas Paul qui sollicite leurs dons, ce sont eux qui demandent comme une faveur de participer. Il ne lance pas de quête, il n'exerce aucune pression sentimentale non plus. Il signale simplement que les frères de Jérusalem sont dans le besoin, il connaît par ailleurs la charité théologale des chrétiens de Macédoine: aussi, dans un souci d'efficacité, il avertit qu'il rassemblera tout ce qu'ils lui apporteront et le confiera à un homme dont tout le monde cannait la probité pour qu'il porte à Jérusalem. Ce n'est pas une quête que fait Paul. c'est une collecte.

Paul est ému. Car les Macédoniens sont allés dans le don plus loin qu'il n'avait pensé: «Dépassant même nos espé-

rances, ils se sont offerts euxmêmes, au Seigneur d'abord, puis à nous, par la grâce de Dieu.» (2 Co.VIII, 5).

Ainsi l'idée de donner vient de Dieu, Dieu qui donne son fils, qui se donne Lui-même, invite ses enfants à la suivre dans cette merveilleuse générosité. Les fidèles ont droit à ce que l'Offrande leur soit enseignée. - L'expérience montre la joie

ressentie par les fidèles lorsque

le sens religieux de l'Offrande leur est révélé. C'est d'abord un sentiment de libération: ils voudraient bientôt ne plus entendre ces critiques adressées à l'Eglise qu'ils aiment, ils sont heureux de ce que leurs prêtres n'aient plus à tendre la main ... Et puis, dans un approfondissement incessant, ils se consacrent au Seigneur, eux et leurs biens: nous pouvons relire dans l'enquête les échos de leur joie.

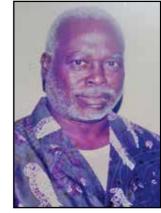
L'Offrande est un don de Dieu: on ne pourrait plus longtemps négliger de le faire connaître sans s'attirer les reproches que le Seigneur adressait autrefois par ses prophètes au prêtres qui ne prêchaient plus l'alliance et qui avaient laissé l'offrande se dégrader en rites vides de foi et d'amour.

Le respect sacré de l'offrande.-On est frappé, en lisant la Bible. par l'insistance avec laquelle Dieu enseigne à son peuple la sainteté de l'offrande, tant aux prêtres, aux lévites qu'aux laïcs. Il dit: «mes offrandes». (Nb.

REMERCIEMENTS

Ma Niangui Nzaba Claire Ma Moukietou Nzaba Madeleine Leurs Filles Niangui Mampassi Claire, Mampembe Mampassi Denise Malongo Mampassi José. la Veuve Loubelo Elisabeth

Tous les Enfants de Mboungou Kokolo Teddy, Malongo Kokolo Bertille, Oumba Kokolo Claire, Mampassi Kokolo Franck et Loubelo Kokolo Elisa, eux tou(te)s remercient sincère-



ment tou(te)s ceux et celles qui les ont assistés (Famille Mampassi Nkokolo, Famille Nsundi) pendant toute la période du décès (26 juillet-31 juillet 2019 à Brazzaville) et lors des obsèques 4-5 août 2019 de leur Fils, leur Epoux, leur Frère, leur Père, leur ami, le Professeur d'Université, feu KOKOLO MAMPASSI Désiré Lynxs.

Leurs remerciements vont particulièrement en direction de Fidèle Kaya, François Nguimbi, Mgr Daniel Mizonzo et Sœur Madeleine Mfoutou, pour avoir facilité le transfert de la dépouille mortuaire à Nzaou Mouyondzi.

Que le défunt repose dans la paix du Christ et que la paix règne dans toute la Famille. Amen.

XXVIII, 2).

Le Seigneur dit Aaron: «Voici

«Vous ne profanerez point les saintes offrandes d'Israël». (Nb. XXVIII, 32). «On éprouve dès lors une certaine gêne à entendre parler, dans la sainte Eglise, d'administration temporelle», de «comité financier», de «casuel», de «tarif», d'«honoraires», de «ressources», de «traitement», de «budget paroissial», etc.

NITOUMOSSI Curé Doyen

ce qui te reviendra des choses très saintes ... Tu les mangeras dans un lieu très saint ... Elles seront saintes pour toi». (Nb. XXVIII, 10).

En définitive, l'offrande n'est

Abbé Jacques NGANGA

pas l'apanage des curés des

paroisses, des évêques ou

d'une commission des affaires

économiques. Mais elle est

pour l'Eglise sa logistique et sa

toilette intérieure et extérieure.

ainsi il faut éviter des distrac-

tions financières pour les curés

si et seulement si tu n'es pas

en droit d'une bonne gestion

de l'Eglise. Ainsi cela nous

permettra d'éviter les querelles

scabreuses en paroisse et dans

nos mouvements d'apostolat et

de spiritualité.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

N°007/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

ANNONCE LEGALE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N°de réquisition	Références cadastrales			Quartiers	Arr/Dpt	Requérants	
1	9558 du 29/11/2018	Plle(s) 01 à 06	Bloc: 32	Section : CG	Superficie: 2400,00m²	MONGO MPOUKOU	05	DIALEMBO BOUESSO MABONDZO Jean Romain
2	9557 du 29/11/2018	Plle(s) 03 et 04	Bloc: 33	Section : CG	Superficie: 800,00m²	KOUFOLI	05	DIALEMBO BOUESSO MABONDZO Jean Romain
3	9907 du 07/05/2019	Plle(s) 07	Bloc: 130	Section : AM		NKOUIKOU	04	BALOSSA MATSIMOUNA Sureche Jilvanie
4	9643 du 12/11/2018	Plle((s) 253	Bloc:/	Section : C	Superficie: 603,24m²	ZONE INDUSTRIELLE	02	GARCIA MARTINHO Austene
5	9914 du 14/05/2019	Plle(s) 05	Bloc: 162	Section : ACL1	Superficie: 500,00m²	PLATEAU HINDA	05	MUAYA TSIBA née MOUYELE Gabrielle
6	9900 du 02/05/2019	Plle (s)03	Bloc: 238	Section : AN	Capornoio i oz ijoorri	MONT KAMBA	04	GOUAKOUBELE Martial
7	9848 du 25/04/2019		Bloc: 02	Section : W		MOULEMBO (NDAKA SOUSOU)	03	DIMINA Bony Disney
8	9850 du 25/04/2019	Plle (s) 03	Bloc: 138	Section : AN	Superficie: 387,20m ²	TCHINIAMBI	04	ITOUA OLEA Fulgence
9	99595 du 2/10/2018	Plle(s) 09	Bloc: 93	Section : CN	Superficie: 500,00m²	VINDOULOU	04	TCHISSAMBOU Brice
10	9732 du 12/02/2019	Plle(s) 03	Bloc : 51	Section : P	Caponiolo i conjecti	MVOUMVOU	02	SONDJO-EKOUNOUGNOU née TSIRA Yolande Liliane
11	6905 du 14/10/2015	Pile(s) 08 et 10	Bloc: 242	Section : CK1	Superficie: 1000,00m²	PLATEAU HINDA	04	NDOMBI APONA Antoinette
12	9196 du 09/04/2018	Pile (s)09	Bloc: 27	Section : V	Superficie: 257,40m²	TIE-TIE (Savon)	03	MIENAGATA Carnot Caldara
13	6712 du 13/08/2017	Pile (s) 27 qnter	Bloc: 109 bis			LUMUMBA	01	BISSOUTA Rigadin Yvon
14	9416 du 20/06/2018	Pile (s) 10	Bloc : 81	Section : AK	Caponiolo i 100,00111	NKOUIKOU	05	ADZOU Paul
15	7837 du 06/10/2016	Pile(s) 08	Bloc : 102	Section : T	Superficie: 360,74m ²	MAHOUATA VINDOULOU	01	KANDA Joël
16	6868 du 06/10/2015	Pile(\$)04	Bloc : 61	Section : ACF	Caponiolo i cociocini	MONGO MPOUKOU	04 05	EDOUMOU Cyr Chrispostome
17	9804 du 27/03/2019		Bloc : 134	Section : ABW Suite		MONGO MPOUKOU		KOUSSOU Adas Patrick Edouard
18	9803 du 27/03/2019	Pile (S) U3	Bloc : 422	Section : ABW	Superficie: 285.00m²	SIAFOUMOU	05 05	KOUSSOU Adas Patrick Edouard
19 20	9941 du 04/06/2019	Pile (S) UZ	Bloc: 14	Section : AF Suite	Superficie: 500.00m²	TCHINIAMBI MBOTA II	05	MBELOLO Olga Yolande BOUKONO MOUNDELE Yvonne
21	9925 du 20/05/2019	Pile (S) 14	Bloc : 24	Section : AQ	Superficie: 412.53m²	KOUIKOU	05	AHOUET KAMBIAH Marie Gabriel Dège
22	9754 du 21/02/2019 9849 du 25/04/2019	Pile (S) U/	Bloc: 109	Section : AK	Superficie: 247.95m²	FAUBOURG	05 05	ITOUA OLEA Fulgence
23	9908 du 08/05/2019	Pile (\$)09 bis	Bloc : 54	Section : AH	Superficie: 220.00m²	CQ n° 01 Sic (Secteur Yaya)	HINDA	PINDOU BOUANGA Sabine
24	9923 du 17/05/2019	Dile (S)01 et 00	Bloc : 114 Bloc : 07	Section: /	Superficie: 1000.00m²	MENGO	LOANGO	MFOUTOU André
25	9911 du 09/05/2019	Dile (S) 01 a 10	Bloc : 07	Section : ACV Suite Section : CL	Superficie: 4000,00m²	NGOUAMBOUSSI	05	NGOUMBA Yvon Valère
26	9844 du 23/04/2019	DIIe(s) 03	Bloc: 137	Section : T		111 la joie du Congo	03	LOUZOLO Sofia
27	8567 du 13/07/2017	Dile (8)03	Bloc : 220	Section : ABW	Superficie: 1000.00m²	MONGO MPOUKOU	05	NGOUI Wencesla Quentin Judicael
28	9852 du 25/04/2019	DIIa (1)	Bloc:/	Section:/	Superficie: 805ha31a-	MAKOLA	HINDA	LA FAMILLE TCHIDOUDOU
29	9365 du 08/08/2018	Pile (s) 06	Bloc : 154	Section : AW	33ca	MONT KAMBA	04	BAKALA NOUCH Gael & NKONTA Emmanuel Rodrigue
30	9920 du 27/05/2019		Bloc: 8	section : H	Superficie: 400.00m²	CAMP 31 Juillet	01	MONDELE Juste Désiré
31	9805 du 27/03/2019		Bloc : 45	section : AD	Superficie: 605.96m ²	RAFFINERIE	05	LOEMBA Marcel
32	7020 du 24/11/2015	Plle(s) 25	Bloc : 04	section : Q	Superficie: 582.80m²	MVOUMVOU	02	ASSOUMINA DIALLO
33	9483 du 30/07/2018	Plle(s) 02	Bloc : 12	section AH	Superficie: 409,20m²	TCHIALI	05	TSOWELA Claudio
34		Plle(s) 01	Bloc :13	section : AJ	Superficie: 499,95m²	NGOFFO TCHIALI	04	MBATCHI TANGUI Armel
35	9780 du 13/03/2019	Plle(s) 04	Bloc : 183	section : ACK	Superficie: 400.00m²	MONGO KAMBA	05	OBAKANA Ange Mavie Ulcère
36	9792 du 21/03/2019	Plle(s)4 Bis	Bloc: 67 bis	section : ABW1	Superficie: 377.00m²	MONGO MPOUKOU	05	ONDON Franck Beau-Grand
37	9806 du 27/03/2019		Bloc : 124	section : ACL1	Superficie: 729,19m²	LOUBOTCHI (VINDOULOU)	05	OYANKE LADIE Rodric
38	9351du 29/06/2018	Plle (s) 01 bis	Bloc : 158	section : AK	Superficie: 500.00m ²	TCHICAYA Elòi	05	MALOUALA TCHOUA Mellon Nicaise
39	9952 du 07/07/2019	Plle (s)08	Bloc : 66	section : CK	Superficie: 256.00m²	MONGO KAMBA	04	BANKOUA-SOKI Josian Urgel
40	9854 du 26/04/2019	Plle(s) 03	Bloc: 83	Section V	Superficie :500,00m²	TIE-TIE	03	TCHICAYA née KOUMBA Claire et les Enfants, TCHICAYA
		, ,			Superficie: 250,30m ²			Jean Christophe, Marie ThérèseJean Charles, TCHITEMBO
					,			Dominique, S.F, MBOUMBA S, M, TCHIBINDA G, N, V, P, M
<u> </u>	H (A100 1 1 1 1 1 1 1 1 1							

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, Fait à Pointe-Noire, le 25 Juin 2019 portant régime de la Propriété Foncière). Le chef de bureau.

JOURNÉE AFRICAINE DE LA TECHNOLOGIE ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Des jeunes chercheurs et inventeurs congolais sensibilisés à la propriété industrielle

Sous les auspices des responsables de l'Antenne nationale de la propriété intellectuelle, a eu lieu le 13 septembre à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature Brazzaville (ENAM), un séminaire d'information et de sensibilisation sur l'importance de la protection de la propriété industrielle au profit des jeunes chercheurs et inventeurs congolais.

'intérêt de cette réunion: édifier et éclairer les représentants de l'Association congolaise des inventeurs et innovateurs sur le Brevet et le Patent Coopération Treaty (PCT) en français Traité de coopération en matière de brevets, notamment sur ses procédures. Bien avant l'entame de la communication sur le PCT, Omer Ibombo, chef de service de la promotion de la propriété industrielle, a tenu à lever la confusion que fait souvent le commun des mortels sur les notions de propriété intellectuelle et de propriété industrielle. «La propriété intellectuelle est le domaine comportant l'ensemble des droits exclusifs accordés sur des créations intellectuelles. Elle comporte deux branches: la propriété littéraire et artistique, qui s'applique aux œuvres de l'esprit; elle est composée du droit d'auteur et des droits voisins. La propriété industrielle, qui regroupe d'une part, les créations utilitaires, comme le brevet d'invention et le certificat d'obtention végétale ou au contraire un droit de protection sui generis des obtentions végétales, et, d'autre part, les signes distinctifs, comme la marque commerciale, le nom

de domaine et l'appellation d'origine.»

M° Čhrist Ayriel Malanda, vice-président de Kangroov Industry et principal animateur de ce séminaire, a déclaré qu'en matière de protection industrielle la demande de brevet est adressée d'abord au niveau local, c'est-à-dire à l'Antenne nationale de la propriété industrielle.

La première demande de brevet, une fois établie, est déposée auprès de l'Antenne nationale ou régionale des brevets. Cette demande est dénommée demande au niveau local. Sur la base du contenu de la première demande, le demandeur a jusqu'à 12 mois à compter de la date de dépôt de sa première demande de brevet au niveau local pour déposer sa demande internationale auprès de l'Office récepteur. Et, il faut environ 16 mois à compter de la date de dépôt de la demande locale, pour recevoir un rapport de recherche international et une opinion écrite établie par un Office de brevet national ou régional désigné comme administration chargée de la recherche internationale,

Le rapport de recherche internationale cite les documents



Le présidium au début du séminaire

de brevet et autres references techniques considérés comme pertinents au regard de la brevetabilité de l'invention. L'opinion écrite complète le rapport de recherche internationale en formulant une évaluation préliminaire et sans engagement de la brevetabilité de l'invention.

Le rapport préliminaire international sur la brevetabilité peut être consulté par le public à l'issue d'un délai de 30 mois après la date de priorité de votre demande internationale. L'ouverture de la phase nationale, a-t-il souligné, représente la dernière étape de la procédure selon le PCT et le début de la procédure nationale de délivrance du brevet. Le rapport préliminaire international sur la brevetabilité que reçoit le demandeur au cours de la phase internationale, l'aidera à évaluer ses chances d'obtenir un brevet dans les pays présentant pour lui un intérêt à

cet égard.

Les participants ont en outre suivi d'autres sous-thèmes, entre autres, les critères reconnus pour bénéficier d'une protection de son invention, les interactions entre le changement climatique et les droits de la propriété intellectuelle. les conséquences du changement climatique sur le mode de vie, et de production dans le domaine agricole, le transfert de technologie, le financement, le transfert de technologie et la coopération entre pays en développement et pays indus-

L'instrument de protection, appelé Traité de coopération en matière de brevets ou PCT, a été signé en 1970 et couvre cent cinquante-deux Etats dans le monde dont dix-sept font partie de l'OAPI, a fait savoir l'orateur.

Viclaire MALONGA

INFRASTRUCTURES

Trop de fuites dans les canalisations, quelle eau dans les robinets?

a fuite des tuyaux n'est pas un phénomène récent au Congo. Très remarquables dans Brazzaville, presqu'à chaque coin de la ville, ces fuites transforment certaines rues de quartiers en étangs. Partant de Makélékélé à Kintélé le phénomène gagne du terrain; les tuyaux fuitent et de l'eau se perd en quantité, alors que l'eau c'est la vie! La population s'indigne du fait que la Congolaise des Eaux ex S.N.D.E s'écarte de sa mission et n'assure pas ses services avec efficacité. La qualité même des eaux dans des tuyaux rouillés - certains traversant les poubelles laissent croire que cette eau n'a pas une qualité garantie. Les tuyaux ne sont pas tout récents. Certaines fuites deviennent sources d'érosion dans les quartiers. Dans l'Arrondissement 7 Mfilou, elles sont innombrables, surtout dans les quartiers Kahounga et Mbouala.

En pleine saison sèche, des avenues et ruelles de la place sont noyées par les eaux comme pendant la pluie diluvienne. De plus, comme les fuites sont variables en fonction de la grandeur des tuyaux, les dégâts causés sont plus ou moins graves, plus ou moins faciles à réparer aussi. La fuite en face de l'église catholique, avenue de la base; de Mouhoumi à Mazala est très spectaculaire: les taxis sont presqu'engloutis quand ils osent forcer le passage. Malgré cela, la Congolaise des Eaux ne change pas d'attitude et pourtant, elle est l'unique société en charge de la distribution d'eau au Congo.

Elle doit envisager une nouvelle formule en confiant une part de responsabilité au privé, peut être que ces désagréments seront résorbés. La concurrence peut faire que la Congolaise des Eaux adopte une nouvelle stratégie pour gagner la confiance de sa clientèle réelle et potentielle. Les populations de Massengo déclarent quant à elles: «les années changent, mais notre situation est invariable, bien qu'on ne cesse de se plaindre». Une lamentation partagée par tous.

Nyga Paunelie GANONGO (Stagiaire)

CAPA-EDUCATION

Plus de neuf mille dossiers en cours de traitement

près la dernière campagne de la Commission administrative paritaire des avancements (CAPA) tenue en 2016, le ministre de l'Enseignement primaire Anatole Collinet Makosso a ouvert une autre campagne le 12 septembre, au lycée de la Révolution à Brazzaville, assurant la promotion de 9.235 enseignants dont 3.133 devant faire valoir leurs droits à la retraite dans les 5 ans à venir.



L'assistance à l'ouverture

Le ministre de l'Enseignement primaire, ouvrant les travaux, a invité les membres de la Commission à mesurer l'intérêt de leur tâche en vue de répondre aux attentes de tant d'enseignants «qui pourraient se dire marginalisés à tort, notamment ceux de l'hinterland».

Pour lui, quatre notions sont à retenir dans la quête de la qualité de l'éducation : la formation, la motivation, la promotion et la reconstitution des carrières. En effet, pour que les élèves apprennent, il faut que le formateur qu'est l'enseignant soit lui-même dans des dispositions sans lesquelles, la formation de l'homme dont il a la charge sera nulle et de cette nullité découlera inéluctablement la déliguescence de la nation toute entière. «Mais si la formation permet de donner à l'enseignant la compétence nécessaire à sa mission, elle ne peut à elle seule déterminer la qualité de l'éducation si l'enseignant manque de motivation.» La formation et la motivation, a précisé le ministre, ne sauraient suffire, il faut en plus résoudre les problèmes liés à la carrière administrative: la reconstitution de la carrière, la révision de la situation administrative, la promotion sur la liste d'aptitude, les avancements en grades et en échelons, etc. «La réussite de cette campagne devrait à cet effet être une preuve supplémentaire aux efforts sans cesse renouvelés de l'Etat dans la dynamique de revalorisation de la condition enseignante, après la publication de la partie administrative du statut particulier des agents de l'éducation nationale», a-t-il déclaré.

Conscient des problèmes que rencontrent certains enseignants à la retraite, Anatole Collinet Makosso a appelé le ministère de la Fonction publique de s'en préoccuper au premier chef pour éviter ces nombreux cas d'enseignants qui partent à la retraite au premier échelon de leur grade, et dont le seul profit serait le coup de chapeau.

Germaine NGALA

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET COMPÉTITIVITÉ

Les acteurs d'administrations publiques se sont imprégnés de la gestion des plaintes

Grace à l'appui financier de la Banque mondiale, plus d'une vingtaine de responsables d'administrations publiques et de collectivités locales ont participé à l'atelier national de validation du mécanisme de gestion des plaintes, le 4 septembre dernier, à Pointe-Noire. Patronnés par M. Ofamalekou, coordonnateur par intérim du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (PADEC), les travaux se sont déroulés dans la salle de réunion de Sueco.

omme tout projet financé par la Banque mondiale, le PADEC est assujetti aux exigences des politiques de sauvegarde de la Banque dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet. Parmi ces exigences, la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes. Celui-ci permet de traiter les questions environnementales et sociales lors de la conception et de la mise en œuvre du projet. Pendant la mise en œuvre des activités, plusieurs conflits peuvent être signalés occasionnant des contradictions pour lesquelles les solutions appropriées ne sont pas souvent trouvées. Ces plaintes sont souvent issues des contradictions qui naissent entre les entreprises, les prestataires et les populations riveraines dans l'appréhension de la mise en œuvre des activités. C'est

pourquoi, le PADEC a élaboré

un MGP (Mécanisme de gestion des plaintes)», a indiqué à l'ouverture des travaux le coordonnateur par intérim du

PADEC. S'impregnant du document, déjà amendé lors des ateliers départementaux de diagnostic des conflits, qui définit le mécanisme de gestion des plaintes dans le cadre du PADEC et soumis à la Banque mondiale pour avis de non-objection, les participants l'ont finalement validé avec amendements. Ils sont sortis de cet atelier plus que jamais outillés pour sensibiliser, former et informer les communautés locales, tout comme les autres acteurs sur la gestion des plaintes.

Le mécanisme de gestion des plaintes est une pratique qui consiste à recevoir les plaintes, à les traiter et à donner une réponse aux réclamations dans un délai raisonnable qui puisse satis-



Les participants posant après l'atelier

faire toutes les parties. Par plainte, il faut entendre toute doléance, écrite ou verbale traduisant, une insatisfaction des personnes physiques ou morales sur les sites de mise

en œuvre des projets ou dans le cadre de la réalisation des activités de développement.

Equateur Denis NGUIMBI

PAERCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

La Semaine Africaine votre journal

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 06 631 14 17.

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du vingt-trois juillet deux mille dix-neuf, Folio 097/5 n°302,

L'Associé Unique de la «SOCIETE ACTIVE», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, rue Nzambi, Grand-marché, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 12 B 651,

A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, de la société ci-dessus, à compter du vingt-quatre octobre de la même année. En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme:

Article 5:

«La durée de la société, qui était primitivement fixée à quatrevingt-dix-neuf années «consécutives, à dater du onze décembre deux mille douze, a été réduite par «l'assemblée générale en date du Vingt-trois juillet deux mille dix-neuf à sept ans et «expirera ainsi le vingt-quatre octobre de la même année.»

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 12 B 651.

Pour avis, Le Notaire.

ANNONCE LEGALE

CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA SUCCURSALE

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société General Electric International, Inc, tenue en date du douze juin deux mille dix-neuf, il a été décidé le changement de l'adresse du bureau de la succursale, à compter du premier août 2019 ainsi qu'il suit:

*Nouvelle adresse: 64, Avenue Jean Marie Mavoungou, Zone la Foire, Pointe-Noire, République du Congo.

Cette décision a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, notaire à Pointe-Noire, suite auquel l'enregistrement à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Loandjili a été effectué en date du premier août deux mille dix-neuf, sous Folio 101/4 n°343.

L'inscription modificative au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire a été portée en date du vingt-trois août deu&x mille dix-neuf, suite à laquelle il a été délivré un nouveau Registre du Commerce et du Crédit Mobilier constatant ce changement.

Pour insertion légale FFA Juridique et Fiscal Ernst & Young Congo

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

EN VUE DU RECRUTEMENT DE L'EXPERT CHARGE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N° de référence : CG-SC - CI - 0070 /PDCE/2019/IDA 5302

1.Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement de l'expert (e) chargé(e) de l'information et de la communication du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE).

2. Qualifications et profil requis :

Le consultant deva avoir le profil suivant:

•Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaire en sciences de l'information et de la communication ou autre diplôme équivalent (minimum Bac +5);

•Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans comme spécialiste en matière de planification et de mise en œuvre des activités de communication/information, d'animation des sessions communautaires, de gestion de l'information, de la communication et de l'animation des réseaux, des services web ainsi que le renforcement des capacités en communication. Une expérience des projets financés par des coopérations multilatérales et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout.

•Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;

•Avoir une excellente maîtrise des logiciels de communication : logiciel de publication (PAO) et de graphisme

(page-maker, adobe, Illustrator, corel suite, ...) et des logiciels de communication web (CMS, blogs, site web, ...); •Posséder de bonnes capacités de communication;

•Avoir une parfaite maîtrise du français et une bonne expression orale et écrite en français,

•Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire. La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.

3. Durée de la mission

La durée des prestrations est d'une (1) année renouvelable à temps plein. Le (la) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat dune année renouvelable compte tenu de ses performances. Il (elle) résidera à Brazzaville.

4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- •Lettre de motivation ;
- •Curriculum Vitae détaillé à jour mentionnant la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;
- •Copie (s) certifiée (s) du (des) diplôme (s) ;
- •Attestation (s) et références de bonne exécution des missions similaires.

5. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse physique ci-dessous ou par courrier électronique au plus tard le 30 Septembre 2019 à 13 h 00 (heure locale) et porter expressément la mention (Candidature au poste d'expert chargé de l'information et de la communication du PDCE).

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur Unité de Gestion du PDCE Adresse : 177, rue Soweto – Quartier Ex-télévision – Bacongo Tél : (00242) 06 667 22 29/ 05 551 25 52/ 06 951 36 62/06 650 40 22 Email : contact@pdce-congo.com

Le Coordonnateur du Projet,

OKOMBI Auxence Léonard

«BOURSE GHISLAINE DUPONT ET CLAUDE VERLON»

Kinshasa abritera la sixième édition

Après les capitales du Mali en 2014, de Madagascar en 2015, du Bénin en 2016, du Sénégal en 2017 et de la Côte d'Ivoire en 2018, le tour échoira à celle de la République Démocratique du Congo (RDC), Kinshasa, d'abriter la sixième édition de la «Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon». Du nom de ces deux reporters de R.f.i (Radio France internationale) assassinés le 2 novembre 2013 à Kidal, dans le Nord du Mali.

a «Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon», édition 2019, sera remise le 2 novembre, date décrétée par les Nations Unies «Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes» en mémoire de ces deux professionnels de la communication. Cette bourse récompense, chaque année, dans un pays d'Afrique, un(e) jeune jour-

formation d'un mois à Paris, en France

Les candidatures sont ouvertes du 2 au lundi 23 septembre 2019 à tous les journalistes et techniciens francophones en activité et aux étudiants francophones en cours de formation en journalisme, ayant moins de trente-cinq ans et résidant en République Démocratique du Congo.

Dix candidats journalistes et



Les lauréats de l'édition 2018 avec leurs prix

naliste radio et un(e) jeune technicien(ne) de reportage. Les lauréats bénéficient d'une dix candidats techniciens seront sélectionnés sur dossier, puis invités à suivre des ate-



Claude Verlon et Ghislaine Dupond

liers du 17 au 30 octobre à Kinshasa, dispensés par l'Académie France Médias Monde, en partenariat avec la R.t.n.c (Radio-Télévision nationale congolaise).

A l'issue de ces journées, le jury se réunira dans la capitale de la RDC pour désigner le (la) journaliste et le (la) technicien(ne) lauréat(e)s de la Bourse qui bénéficieront de la formation de quatre semaines à Paris, entièrement prise en charge, au cours du premier trimestre 2019.

Le jury sera composé de représentants du groupe France Médias Monde, de l'Ecole de Journalisme de Sciences Po, de l'INA et de la presse congolaise.

L'édition 2019 de la Bourse est organisée en partenariat avec la Radio-Télévision nationale congolaise, l'École de Journalisme de Sciences Po et l'INA (Institut national de l'audiovisuel), qui accueillent respectivement les lauréat(e)s journaliste et technicien(ne) à Paris. Ces formations viennent compléter un stage à R.f.i, au siège de France Médias Monde, encadré par les formateurs de l'Académie.

Organisée en partenariat avec la R.t.i (Radio-Télévision ivoirienne), l'Ecole de Journalisme de Sciences Po et l'INA, l'édition 2018 de la «Bourse Ghislaine Dupont et Claude Verlon» a couronné Taby Badjo Marina Djava, jeune journaliste, et Aman Baptiste Ado, jeune technicien radio, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Véran Carrhol YANGA

Les conditions de participation détaillées et le formulaire de candidature sont disponibles sur ffi.fr: http://www.ffi.fr/ afrique/20190902-appel-candidaturesbourse-ghislaine-dupont-claude-verlon-2019-rdc-congo-kinshasa PROGRAMME DES OBSÈQUES
DE MONSIEUR GUY ROBERT AKOULI
RESPONSABLE DE LA CELLULE DE GESTION
ET DES APPUIS AUX ENTREPRISES (CGA) DU
FORUM DES JEUNES ENTREPRISES
DU CONGO (FJEC)
DECEDE LE 3 SEPTEMBRE 2019

Date: Mardi 17 septembre 2019

<u>09h00</u>: Levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville

09h30: Cérémonie d'hommage au siège du FJEC

10h15: Départ pour le domicile familial

<u>11h45</u>: Départ pour



12h00: Messe de requiem

13h30: Départ pour le cimetière privé BOUKA

16h00: Retour et fin de la cérémonie.

<u>Présentation-dédicace de livre</u>

«Plumes fécondes. La beauté de la littérature congolaise et d'ailleurs» d'Aubin Banzouzi



Le Centre culturel russe de Brazzaville (A côté de Casino) abritera jeudi 26 septembre 2019 à 14h, la cérémonie de présentation-dédicace de «Plumes fécondes. La beauté de la littérature congolaise et d'ailleurs», une anthologie d'Aubin Banzouzi.

Contacts/renseignements:

06 832 12 06 05 743 86 18

<u>N.B.</u>: Prix promotionnel du livre: 5 000 F. CFA, valable jusqu'à la date de la présentation-dédicace.

Au-delà, l'anthologie reprend son prix normal de 15000 F. CFA.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (IFC) DE BRAZZAVILLE

Le septième art brésilien était à l'honneur

Les salles André Gide et Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville ont servi de cadre, du 3 au 7 septembre 2019, à la Semaine du cinéma brésilien. Organisé à l'occasion de la célébration du 197e anniversaire de l'indépendance de ce pays d'Amérique latine survenue le 7 septembre 1822, cet événement a été marqué par la projection de cinq longs métrages.

près «L'Intrus» de Beto Brant, en ouverture, c'est «Le jour de la chasse» d'Alberto Graça et Leopoldo Serran qui a servi de clap de fin à cette Semaine du septième art brésilien.

«Le jour de la chasse» raconte l'histoire de Nando, un homme qui a abandonné le trafic de drogue pour travailler dans un garage.

Branco, un policier corrompu, lui propose de récupérer un chargement de cocaïne en Colombie.

Nando finit par accepter et invite Vander, un ami travesti, à l'accompagner...

«La Semaine du cinéma brésilien fait partie de ce parcours radieux qui nous appartient tous et qui illumine quotidiennement les esprits des populations de nos deux pays, exprimant alors le sentiment d'amitié ancienne et de confiance qui unissent aujourd'hui et toujours les Congolais et les Brésiliens; exprimant également la joie avec laquelle l'ambassade du Brésil accueille pas seulement les hautes autorités de cette République, mais aussi les jeunes, les étudiants, les

représentants de tous les segments de la population congolaise ici présente.

Les Brésiliens sont habitués à recevoir les Congolais avec joie dans leur cœur. Cette même lumière vit dans les yeux de ceux qui nous entourent cet après-midi. Il y a là une sensation de cordialité, car nous nous sentons proches les uns des autres. Et plus que cela, nous nous sentons amis. Le gouvernement brésilien m'a accordé, maintes fois, l'honneur de représenter le Brésil dans des pays d'Afrique. Mais, être ici à Brazzaville aujourd'hui, c'est plus qu'un honneur, c'est un festin, c'est une réalisation, car cela culmine une longue carrière diplomatique, avec le plaisir d'être parmi mes frères. Je peux dire le mot frères avec sincérité évoquant la lignée d'ancêtres congolais et africains qui ont contribué à la génération de ce que le Brésil est aujourd'hui comme peuple et comme nation», a affirmé Raul de Taunay, ambassadeur du Brésil, lors de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée en présence du ministre d'Etat



L'ambassadeur brésilien, lors de la cérémonie d'ouverture

Henri Djombo, du représentant de l'UE au Congo, Raoul Mateus Paula, de la doyenne du corps diplomatique, la Centrafricaine Marie Charlotte Fayanga, et de la directrice déléguée de l'I.f.c, Marie Audigier.

Les trois autres films qui étaient au programme de la Semaine du cinéma brésilien sont «Vie de jeune fille» de Helena Solberg, réalisé en 2013 et projeté le mercredi 4 septembre dernier; «Narrateurs de Javé» d'Eliane Caffé, le jeudi 5 septembre; et «La machine» de João Falcão, que les spectateurs qui ont répondu nombreux à l'appel ont suivi le vendredi 6 septembre.

V.C.Y.

AVIS DE VENTE

Particulier vend un terrain de 1460m², soit 3 parcelles et demie, au bord du Djoué à Mantsimou, terrain plat (réf. usine IMPRECO).

Contact: 06 494 60 93/04 494 92 99

FOOTBALL

L'agonie des clubs congolais

es clubs congolais de-vaient être un formidable réservoir de l'équipe nationale. Mais ils conjuguent allègrement problèmes financiers et mauvaise gestion. Dans un tel environnement, la plupart des meilleurs joueurs pensent que le salut est dans l'exode. La santé d'un football se mesure par la prestation de son équipe nationale. Celle de l'équipe nationale passe par la forme des joueurs qui la composent. Et celle des joueurs a pour berceau les clubs. Les plus anciens ont vu le jour dans les années 50. Donc il y a soixante-neuf ans aujourd'hui. C'est le cas des Diables-Noirs, d'Etoile du Congo, du CARA, tous de Brazzaville, ou de l'AS Cheminots et de V.Club-Mokanda à Pointe-Noire, de l'AC Léopards à Dolisie. D'autres sont

un peu plus récents, comme



Des joueurs vivant de football mais sans statut juridique clair

ne pas dire primitive. Ils brillent par une désorganisation sans précédent.

Premier problème: les in-frastructures. En plein 21e siècle, ces clubs continuent à s'entraîner sur du sable, si ce n'est dans la boue quand

X-Oil sponsorise les Diables-Noirs, mais pour quel résultat?

l'AS Otohô. Mais on retrouve partout les mêmes travers: une gestion artisanale, pour

il pleut, pour les uns, sur des aires bosselées pour les autres. Aucun club, excepté Etoile du Congo et Inter Club, ne dispose d'un siège, qui se limite le plus souvent au domicile d'un de ses dirigeants. Les réunions se tiennent en général dans les mairies d'arrondissement ou, dans le pire des cas, dans un établissement scolaire. Rares sont ceux qui peuvent s'offrir le luxe d'un hôtel pour les mises au vert d'avant match.

Deuxièmement, les problèmes financiers. Tous les clubs ne vivent que des sacrifices de quelques dirigeants qui, pour la plupart, sont des fonctionnaires attendant parfois leur salaire pour engager une dépense quelconque. Lorsque ceux-ci éternuent, les clubs, qui ne disposent d'aucun compte en banque (l'argent est par exemple distribué de la main à la main), toussent. Ces dirigeants souhaiteraient que les matches leur soient comme un bol d'oxygène. Mais il faut des supporters potentiels inconditionnels pour pouvoir espérer des recettes juteuses aux guichets des stades. Or les stades congolais, c'est le paradis des resquilleurs. D'ailleurs, faute d'une bonne qualité de spectacle, les gens vont à la pêche, par exemple, ou remplissent les troquets au lieu d'être dans les gradins des stades.

En outre, les clubs n'ont presque aucun souci du marketing, ni de réflexion sur l'image de leur équipe. Les clubs les plus populaires sont incapables d'exploiter la force commerciale que constituent leurs milliers de supporters. De même, aucun effort pour attirer des sponsors. Diables-Noirs est l'unique club ayant un sponsor, mais impossible d'exercer le moindre contrôle sur l'utilisation de la subvention que lui verse annuelle-ment X-Oil. Partout ailleurs aussi, les fausses factures sont monnaie courante.

Bon nombre de personnages véreux n'hésitent pas à profiter du flou ambiant pour se remplir les poches au détriment des joueurs dont l'immense majorité vivrait essentiellement de football. Ces problèmes d'organisation et des finances se répercutent sur le moral de ces derniers. Découragés, certains sont souvent tentés par les sirènes de l'extérieur. Et tant que rien n'aura changé, inutile d'attendre d'éventuels lendemains qui chantent pour eux et pour les clubs ou pour la nation.

Jean ZENGABIO

BARTHÉLEMY NGATSONO, ENTRAÎNEUR DES DIABLES-ROUGES LOCAUX

Un jour, les larmes des Congolais vont sécher

e football congolais se porte mal. Après ses derniers échecs, les regards sont tournés désormais vers les Diables-Rouges A' (locaux) qui préparent leur affrontement avec la Guinée Equatoriale (les 22 septembre à Malabo et 20 octobre à Brazzaville), dans le cadre du dernier tour qualificatif pour le CHAN (Championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs évoluant dans leurs pays), qui se déroulera en 2020 au Cameroun. Leur entraîneur, Barthélemy Ngatsono, ne veut pas céder au découragement. Il fait le point de la préparation de cette équipe et parle aussi de ses objectifs.

*Comment préparez-vous vos deux rencontres face à la Guinée Equatoriale?

**On avait observé une pause pour permettre aux joueurs re tenus également dans l'équipe U23 de disputer le match retour comptant pour le dernier tour des éliminatoires du CAN U23 Égypte 2019, contre la Zambie (match nul 3-3). Nous travaillons désormais, et jouons des matchs test.

*Ces joueurs sont déjà de re-tour dans votre groupe. Ne sont-ils pas fatigues vu le travail fourni chez les U23?

**Il ne se pose aucun problème sur le plan de leur utilisation. Nous avons mis sur pied un programme adapté. Nous jugerons s'ils sont fatigués ou pas, et verrons s'ils peuvent poursuivre avec nous. *L'équipe des U23 a eu de

grands soucis dans l'organisation. Avez-vous tous les movens nécessaires à la préparation de votre équipe?

**Ce n'est pas mon couloir; je ne peux dire quoi que ce soit. Je me concentre sur ma tâche et sur le



Barthélemy Ngatsono

match. J'ai un travail à accomplir, j'essaie de le réaliser au mieux et d'obtenir des résultats. C'est aux responsables de savoir ce qu'ils

*De nouveaux joueurs se sont

ajoutés à l'effectif qui a entamé le début du stage!

**J'avais prévenu: ma liste reste ouverte, et selon les besoins nous appellerons ceux qui remplissent le mieux les conditions requises. Ils viendront renforcer notre équipe et nous permettre de réussir notre mission. L'autre explication est le départ à l'étranger de certains joueurs qui figuraient dans la liste initiale.

*En parlant de ces départs, certains reviennent déjà au pays pourtant!

*Nous n'allons pas remettre en cause le travail déià peaufiné. pour quelques joueurs. Ils vont retrouver leur club, mais moi je vais continuer avec ceux qui sont ensemble depuis plusieurs mois. *La Guinée Equatoriale a disputé quelques matchs amicaux

**Ce n'est pas de ma faute. Et c'est la raison pour laquelle j'ai puisé dans les rangs d'Étoile du Congo, de l'AS Otoho et de l'équipe U23 qui ont des matches dans les jambes.

*Vous étiez aux commandes de cette équipe lors du dernier CHAN 2017 au Maroc. Quel est votre objectif pour le prochain CHAN?

*Nous travaillons dans l'optique d'arracher la qualification. L'objectif, c'est rééditer l'exploit du CHAN 2017 au Maroc. Mais, c'est Dieu le décideur.

*En attendant le public reste interrogateur...

**Le public congolais souffre et est en larmes. Mais ayant foi en Dieu, je sais qu'un jour ses larmes vont sécher et il retrouvera le sourire.

Davy Dimitri MACKITA

POINTE-NOIRE

Gala d'arts martiaux en mémoire des budokas défunts

Sur initiative de son président, Me Parfait Ndongui, l'assocation Vivre ensemble a célébré son deuxième anniversaire, le 8 septembre dernier au Complexe sportif de Pointe-Noire, autour d'un gala d'arts martiaux en mémoire de tous les budokas qui les ont quittés. Le principal invité en a été le député maire de la ville, Jean-François Kando.



Le moment des démonstrations

On a vu des budokas de tous les styles de combat: le karaté shotokan, le taekwondo, l'aïkido, le wushu/kung-fu, le kurache, la boxe des pharaons, le kempo, le wado-ryu, le judo, le kyokushin, etc. Après l'observation d'une minute de silence, Me Parfait Ndongui a donné le sens de la manifestation.

«Au-delà de l'hommage que nous rendons aux frères arrachés à notre affection, il y a les arts martiaux et ses vertus que les pratiquants doivent perpétuer, dans un esprit du vivre-ensemble, de solidarité et d'assistance mutuelle. La solidarité nous fait parfois défaut quand il s'agit d'assister les frères et les sœurs se trouvant dans le besoin. La dynamique du vivre-ensemble que nous avons créée n'attendra plus désormais qu'un des nôtres en difficulté décède pour qu'il bénéficie de notre assistance multiforme, même si la mort est suspendue sur nos têtes comme l'épée de Damoclès. En cette journée commémorative, les pratiquants des sports de combat. sans distinction de style et de grade, se font le devoir de la célébrer à travers une messe d'action de grâce en l'église Saint Christophe et des séances de démonstrations collectives de nos arts au Complexe sportif (...) L'initié est d'avis que le corps meurt, mais l'âme est immortelle en vertu du postulat de la réminiscence».

Puis, le public a assisté aux démonstrations des techniques de combat. Ainsi, il y a eu le kion (la technique de mouvements enchaînés), le shiwari (Epreuve de casse), le nage-waza (Technique de projection), les katas et la boxe. Un véritable régal pour les yeux, tellement les mouvements étaient exécutés avec habileté et dextérité.

Enfin, une vingtaine de sempai (vieux maîtres) ayant fait honneur au pays dans les compétitions internationales ont recu des diplômes d'honneur. Parmi eux: Me kioshi Simon Moungondo (Médaillé de Dakar en 1984 et puis champion du monde des vétérans karaté à Durban, en Afrique du Sud, en 2003), Me Alexandre Makaya (Médaillé de judo au 1er Jeux africains de 1965 à Brazzaville), Me Niakissa Médard (Médaillé de Dakar en 1984), Me Mombonda Gabriel (Médaillé de Dakar en 1984), et bien d'autres. Un grand carnaval et un repas convivial au domicile de Me Parfait Ndongui ont mis un terme à la manifestation.

Equateur Denis NGUIMBI

PARCELLES A VENDRE

- Quartier La Glacière proche du P.S.P. Prix à débattre.
- A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya

-Tél: 06 627 93 78 / 05 586 25 83

NZANGO MODERNE

Le CS Île Mbamou au sommet de sa discipline

e Cercle sportif île Mbamou s'est offert cette année le titre de champion du Congo. Une performance qu'il doit en partie à son géniteur, le député André Nianga Elenga.

Le nzango, jeu typiquement congolais réservé aux femmes, devenu un sport à part entière, est doté d'une fédération nationale. Depuis qu'elle a été portée sur les fonts baptismaux, elle organise son championnat national. Cette année, c'est le CS lle Mbamou qui est sacré champion national. Il s'est fait une place au soleil à Gamboma, dans le département des Plateaux, où la fédération a délocalisé sa compétition phare,

qui s'est déroulée du 22 au 31 août dernier. Pour se retrouver sur la plus haute marche du podium, le premier titre de son histoire dix ans après sa création, le CS Île Mbamou a battu Louara de Gamboma en finale, par 34 pieds à 29. Dix-huit équipes venues de cinq départrements étaient en lice dans cette compétition.

Un titre, ça se fête! Pour cela, staff technique et joueuses ont présenté leur trophée à leur président d'honneur, le député André Nianga Elenga. C'était lundi 23 septembre dernier au Gymnase Nicole Oba de Talangaï, en présence des membres de la Lique départementale de Brazzaville.

Un moment particulièrement émouvant et mémorable.

André Nianga Elenga s'est réjoui de la performance de son équipe, et a indiqué qu'elle n'était pas le fruit du hasard. Bien au contraire, c'est l'aboutissement logique de la discipline et de la rigueur que dirigeants et staff technique ont imprimées à l'équipe. Il promet de multiplier les efforts pour que l'équipe conserve son titre aussi longtemps que possible. «Nous devons maintenir ce rythme grâce au travail et en faisant preuve de rigueur», a-t-il déclaré.

Le président de la Ligue, Armel Mbio, après avoir remercié les joueuses, les a exhortées à per-



Les championnes du Congo et leurs dirigeants

sévérer dans cet élan pour obtenir d'autres succès. Pour la petite histoire, le CS Île

Mbamou existe depuis 2009. Il a

déjà remporté trois fois la Coupe de l'Indépendance (2014, 2015 et

Pascal AZAD DOKO

COALITION CONGOLAISE «PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ (PCQVP)», À PROPOS DE L'ACCORD FMI-CONGO

L'ONG fait des observations sur les mesures de transparence liées à la Facilité élargie de crédit (FEC)

«La Coalition Congolaise «Publiez ce que vous payez (PCQVP)», dans son engagement pour la transparence et la redevabilité dans la gestion des revenus publics, suit avec un réel intérêt les démarches entreprises par le Gouvernement pour apporter des réponses à la crise économique et financière engendrée par la baisse des cours des barils, exacerbée par la mauvaise gouvernance du secteur pétrolier et par les différents scandales de corruption que connaît le pays, depuis 2014. Si les solutions adoptées pour faire face aux difficultés actuelles sont loin de faire l'unanimité au sein de l'opinion publique congolaise, l'allocation d'une Facilité élargie de crédit au Gouvernement par le Fonds monétaire international (FMI) interpelle la Coalition, en ce qui concerne notamment les mesures liées à la mise en œuvre de l'accord FMI-Congo. Faisant suite à l'analyse du Mémorandum de Politiques Economiques et Financières 2019-2022 de juin 2019 , PCQVP a identifié de potentiels problèmes liés à la mise en œuvre de ces mesures et une faible pertinence dans le choix de certains indicateurs de suivi retenus par le FMI pour évaluer leur exécution.

1. Le service de la dette (8.)

la suite des discussions pour la restructuration de sa dette avec la Chine, le Congo a pu obtenir son rééchelonnement dans les termes demeurant, à ce iour, opaque pour l'opinion. PCQVP a toujours demandé, dans son plaidover depuis de nombreuses années, la transparence de ce type d'accords sur lesquels l'avenir des Congolais est mis en jeu. Ainsi, PCQVP et bon nombre de Congolais s'interrogent encore sur les termes de cette restructuration: s'est-il agi d'une réduction du stock de la dette initiale, d'une renégociation de la baisse du taux d'intérêt, d'un allongement de la durée afin d'alléger le service de la dette, d'un moratoire pour repousser l'échéance? Le Mémorandum de Politiques Economiques et Financières 2019-2022 de juin 2019 mentionne que le service annuel de cette dette est de 1,4 milliard de dollars, soit environ 832.244.000.000 F. CFA entre 2019 et 2022, dont 47% sont dus à la Chine et aux

Avec un budget en 2019 s'élevant à 2.067.673.000.000 F. CFA, la Campagne s'inquiète au sujet de l'impact de l'exécution dudit budget, dont la moitié servira au remboursement de la dette.

Dans ces conditions, PCQVP se demande légitimement ce que seront les objectifs de développement que le pays pourrait atteindre en 2019 et au cours des années du programme? La Coalition se demande, en outre, si le montant du service de la dette inclut également la dette du Gouvernement vis-àvis des compagnies pétrolières et autres créanciers? Le rapport de l'ITIE 2016 met en exerque des prélèvements effectués sur la part du brut de l'Etat, au titre de remboursement de certaines dettes que l'Etat a contractées auprès des sociétés pétrolières, notamment ENI Congo et Total.

2. La réforme du secteur pétrolier (23)

Le Gouvernement s'est engagé à solliciter l'appui du FMI dans le but de renégocier la part de l'Etat dans les recettes pétrolières. «Publiez ce que vous payez» salue cette ambition de réviser les contrats de partage de production et l'idée de garantir plus d'équité dans la part revenant à l'Etat. A ce sujet, la Campagne appelle le Gouvernement à faire plus dans la réforme. En effet, PCQVP Congo a toujours demandé la révision des conventions d'établissement entre les compagnies du secteur extractif et la République du Congo, notamment la révision des clauses de stabilité

fiscale. La Campagne espère également que l'audit des coûts pétroliers conduira à une redéfinition du nouveau mécanisme de récupération et de commercialisation des coûts dont les revenus devraient au préalable être virés dans un compte bancaire local. Par ailleurs, la taxe maritime devrait aussi faire l'objet d'un règlement définitif en mettant un terme à sa récupération dans le profit-oil de l'Etat et au remboursement des sommes perçues par les compagnies. Le Gouvernement devrait contraindre la SOCOTRAM à verser les revenus y relatifs au Trésor public.

3. La réévaluation des mécanismes de fixation des prix des produits pétroliers (24.)

La République du Congo a toujours subventionné les prix des produits pétroliers en vue de garantir un prix unique sur toute l'étendue du territoire et maîtriser l'inflation de ces produits de première nécessité. Selon les rapports ITIE, la Congolaise des Raffinages (CORAF) reçoit systématiquement environ six millions de barils de brut chaque année en vue de répondre à ces objectifs.

Dans le présent mémorandum, le Gouvernement prévoit de réduire les subventions à la CORAF et à la Centrale Electrique du Congo de 206 milliards en 2018 à 118 milliards en 2019. Dans le souci de renflouer les recettes de l'Etat, il est prévu, avant fin octobre, de réviser la structure des prix des produits pétroliers avec des taxes plus élevées pour pouvoir atteindre les proiections de recettes additionnelles attendues des produits pétroliers (29). Le Gouvernement s'est également engagé à réaliser un audit organisationnel, commercial, et financier de la CORAF et de la Centrale Electrique du Congo (CEC), d'ici fin décembre 2019.

Face à ces engagements, plusieurs remarques et interrogations s'imposent:

*Pourquoi réviser la structure des prix des produits pétroliers en octobre, alors qu'on aurait pu attendre les résultats de l'audit prévu de démarrer d'ici fin décembre? «Publiez ce que vous payez-Congo» estime que les conclusions de l'audit aideraient à mieux cerner les problèmes liés à la fixation des prix des produits pétroliers et, finalement, mener une révision de la structure des prix conformément aux problèmes identifiés; à moins que l'objectif inavoué ne soit simplement l'augmentation des prix en tous les cas: *PCQVP se réjouit de ce qu'il a notamment été décidé, pour la CORAF, de payer le brut mis à sa

disposition, de recouvrer les revenus issus de la vente des produits pétroliers et de les verser dans un compte unique du Trésor. La Campagne demeure, en revanche, préoccupée par la réduction des subventions de l'Etat à la CORAF et à la Centrale Electrique du Congo. Cette réduction entrainera, nécessairement, une hausse des prix du carburant. Elle craint, en conséquence, une augmentation incontrôlée du coût de la vie de facon générale, avec des remous sociaux prévisibles, résultant du mécontentement général lié à cette situation. De même, la réduction des subventions de la Centrale Electrique du Congo pourrait engendrer des charges supplémentaires supportées par les abonnés, en raison de l'augmentation des tarifs d'électricité. «Publiez ce que vous payez» met en garde le Gouvernement et le FMI sur les risques d'implosion sociale liés à cette mesure du fait des répercussions sur la vie quotidienne des Congolais

4. L'urgence de la réalisation des audits de l'exécution des projets du ministère des Grands travaux (26)

Le Gouvernement prévoit de mener «une enquête sur le suivi des projets d'investissement initiés depuis 2014 pour évaluer leur efficacité». «Publiez ce que vous payez-Congo» estime qu'au-delà de la sémantique que porte cette mesure, et compte tenu des mesures sociales impopulaires qu'entend imposer le FMI, les Congolais attendent conséquemment la riqueur dans la conduite des affaires publiques par le Gouvernement. Voilà pourquoi, les mesures attendues doivent clairement concerner l'audit de la Délégation Générale des Grands Travaux devenue Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, et spécifiquement le programme de la municipalisation accélérée, les projets «Eau pour Tous» et «Santé Pour Tous ». Les régies financières devraient également être auditées et reformées avant d'envisager la mise en place des systèmes d'information. Enfin, les audits devraient être étendus aux entreprises publiques, en particulier la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Cette perspective permettra de vérifier pourquoi les dividendes prévus d'être reversés à l'Etat dans les états financiers ne le sont jamais tel que l'affirme les rapports de l'ITIE. Tout le système de portage des parts de la SNPC par les multinationales devrait être scrupuleusement examiné.

5. La Nécessité de recourir à une législation interdisant les préfinancements (34.)

L'histoire de l'économie congolaise et de la gestion du secteur extractif est jalonnée de préfinancements pétroliers, associés aux scandales de corruption. Comme lors des discussions en vue de l'accession de la République du Congo au point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), le Gouvernement vient de s'engager de nouveau à ne plus recourir aux préfinancements pétroliers. Paradoxalement, à peine dix ans après la réduction de sa dette, le Congo fait face à une nouvelle crise économique et financière générée essentiellement par les préfinancements pétroliers avec la Chine et les traders.

«Il est regrettable de constater dans le Mémorandum que le Gouvernement fait à nouveau une simple promesse de ne plus pratiquer les préfinancements pétroliers. Publiez ce que vous payez-Congo demande qu'une loi soit votée interdisant la pratique des préfinancements au



Christian Mounzéo et Brice Mackosso, deux principaux animateurs de la coalition

Congo Brazzaville» a requis Brice Mackosso, Coordonnateur adjoint de la Campagne et, par ailleurs, membre du Conseil d'administration international de l'ITIE.

Le Gouvernement affirme avoir transmis au Parlement les contrats de préfinancement conclus par la SNPC. (39) Publiez ce que vous payez estime que ces informations ne doivent pas être communiquées uniquement au Parlement, elles doivent aussi être partagées à travers le mécanisme de l'ITIE dans le cadre de la divulgation dans ses rapports des informations ou données contextuelles.

De même, dans l'objectif d'améliorer la part de l'Etat dans les ressources pétrolières, un audit de tous les accords particuliers avec les opérateurs pétroliers est prévu d'ici fin septembre.

Pour amorcer la mise en œuvre de cette mesure, le Gouvernement a soumis au Parlement un rapport sur tous les accords particuliers en vigueur entre l'Etat et les compagnies. Une fois de plus, PCQVP Congo s'interroge sur la non-communication de toutes ces informations à l'ITIE, alors que la République du Congo s'achemine vers un processus de validation en décembre 2019. Il apparait ainsi, très clairement, que plusieurs informations sont communiquées au Parlement, mais ne le sont pas dans le cadre de l'ITIE. Pourtant, cette initiative est mondialement reconnue comme Norme de transparence. La société civile devrait également accéder à ces informations pour se conformer à l'engagement 40 de ce mémorandum.

6. La gouvernance des coûts pétroliers (40)

Le Gouvernement prévoit de lancer, avant fin septembre 2019, un audit des coûts pétroliers. «Publiez ce que vous payez» se réjouit de cette mesure et espère qu'une suite effective sera donnée aux conclusions des audits en termes de mise en œuvre efficiente et efficace des résolutions et recommandations.

Pour rappel. lors des négociations relatives au processus de désendettement dit PPTE, la République du Congo avait publié des audits dont les résultats avaient confirmé une surestimation des coûts pétroliers par les entreprises, pour un montant de 127 millions de dollars. entrainant une perte de 63,5 millions de dollars à l'Etat congolais. Ce constat n'a fait l'objet d'aucune suite. A ce stade, Publiez ce que vous pavez recommande que les conclusions et en particulier les recommandations des audits des coûts pétroliers prévus dans les mesures du Mémorandum soient mises en œuvre avec des redressements fiscaux accompagnés des sanctions en cas de fraudes.

De plus, en lien avec cet engagement, la Campagne demande que les termes de références de ces audits soient discutés et divulgués avant leur réalisation. En clair, il s'agira de définir de manière inclusive le périmètre desdits audits, de façon qu'ils prennent en compte toutes les composantes des coûts pétroliers. Cet exercice permettra de déterminer le niveau des responsabilités de l'administration publique et des autres structures émanant de l'Etat dans ce processus. Par exemple, la Direction Générale des Hydrocarbures, en tant qu'organe de suivi des relations contractuelles avec les entreprises ne devrait pas à elle seule piloter cette activité du fait qu'elle pourrait être juge et partie. «En outre, il est important de définir la mesure dans laquelle la participation de la société civile dans cet exercice serait garantie. Il est presque incompréhensible, voire inadmissible que l'ITIE du Congo ne soit pas partie prenante de ce processus alors que la Norme ITIE 2019 exige la transparence des contrats», a dit Christian Mounzéo, Coordonnateur national de la Campagne publiez ce que vous payez.

7. Le processus ITIE et la gouvernance du secteur extractif (40).

«Enfin, nous publierons, avant fin juillet 2019, les rapports d'évaluation de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)». Cette formulation ambigüe du Mémorandum sur l'ITIE fait penser à une mauvaise connaissance de l'initiative. Il nous semble que le Gouvernement ait oublié qu'il doit se soumettre à une nouvelle validation dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE et que les mesures correctives tardent à être appliquées ou réalisées. PCQVP regrette que la mise en œuvre de l'ITIE soit abordée de manière lapidaire, voire simpliste, alors que ce processus est un moteur de réformes du secteur des ressources naturelles. Le mémorandum évoque plusieurs domaines déià couverts par l'ITIE comme mesures, alors qu'il aurait suffi d'apporter un meilleur appui à la mise en œuvre de l'ITIE et notamment du processus de validation pour obtenir quelques résultats.

Dans cette optique, il est urgent de mettre en œuvre la feuille de route sur la propriété réelle, achever la mise en place des cadastres pétrolier, minier et forestier, lancer le processus de divulgation systématique qui nécessite un accompagnement technique accru, renforcer la transparence des contrats, avenants, et accords commerciaux, divulguer les informations sur la commercialisation des matières premières, renforcer l'appui financier nécessaire à l'exécution du plan de travail de l'ITIE; tels sont les défis de l'ITIE du Congo. La mise en œuvre de l'ITIE étant ralentie actuellement, le Gouvernement se doit de prendre des mesures idoines urgentes pour garantir le succès de la validation.

8. La protection de l'espace civique

Dans le contexte de mise en œuvre et de suivi de ces mesures de transparence, la participation de la société civile libre et indépendante est cruciale, voire déterminante. Ainsi, garantir cette participation doit faire partie des indicateurs de succès. «Publiez ce que vous payez Congo» attire l'attention du Gouvernement et du FMI sur l'urgence d'assurer au Congo, un espace civique favorable au travail de la société civile. Pour cela, le FMI devra veiller à ce que les organisations participant au cadre de dialogue pour le suivi du programme soient indépendantes du Gouvernement sur le plan politique et opérationnel, et qu'elles aient la capacité à travailler librement et en dehors de toute pression et obstacle à leur travail

9. Le retard dans la mise en œuvre des législations de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale

La Directrice du FMI avait annoncé, peu avant l'accord de juillet 2019, que la lutte contre la corruption était une conditionnalité essentielle pour la conclusion d'un programme avec la République du Congo. «Publiez ce que vous payez» avait accueilli cette annonce avec grand soulagement et avait demandé que des réformes courageuses soient entreprises à ce titre.

Le Mémorandum nous renseigne que certaines questions sensibles ont été soigneusement évitées. Il est vrai que des mesures législatives ont été prises dans le cadre de la lutte contre la corruption et de l'assainissement des finances publiques. Toutefois, PCQVP-Congo constate une faiblesse au niveau des indicateurs d'évaluation de ces mesures.

S'il est entendu que dans ce domaine, des réformes ont été menées, notamment avec l'adoption de la loi sur la déclaration du patrimoine, la loi sur la mise en place de la Haute autorité de lutte contre la corruption, la loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques, le FMI ne devait pas se limiter à la mise en place des lois et des organes comme indicateurs. Les indicateurs déterminants seraient dans le contexte du Congo, le fonctionnement effectif et efficient des dits organes, leur liberté d'action, l'obligation des résultats, y compris la mise à disposition au FMI de leurs rapports d'activités, la mise en œuvre effective des législations, en particulier l'adoption urgentes et sans délais des textes d'application, la répression de la grande corruption à travers des sanctions de manière à obtenir la réduction du phénomène.

Par conséquent, la prise des textes d'application de ces lois et la nomination des animateurs de ces structures avec des budgets conséquents sont impatiemment attendues et devraient figurer parmi les premières mesures à évaluer lors de la prochaine revue.

Dans son discours de fin d'année 2018, le Chef de l'Etat avait annoncé la création d'une Haute Cour de Justice qui devait se saisir des affaires de corruption. Avec toutes les allégations sur les cas de corruption et de détournements des deniers publics mis à jour dans le pays, PCQVP-Congo ne comprend pas que la Haute Cour de justice n'ait pas encore été saisie et l'on peut s'interroger, à juste titre, sur la pertinence de la politique gouvernementale en matière de lutte contre la corruption.

PCQVP, tout comme les populations congolaises, s'attendaient à voir des mesures traitant de l'énigmatique situation du compte de stabilisation ou compte de générations futures, l'audit du compte Eximbank, l'audit de la gestion de la société ECAIR et bien d'autres scandales financiers révélés.

«Publiez ce que vous payez» invite le Gouvernement de la République et le FMI à divulguer les mesures du mémorandum auprès d'un large public en vue de son appropriation».

